



Conseil économique et social

Distr. générale
11 mars 2019

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique
Trente-huitième réunion
Marrakech (Maroc), 20-22 mars 2019

Point 6 c) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions statutaires : Plan-programme et budget-
programme de la Commission économique pour l'Afrique
pour 2020**

Plan-programme et budget-programme 2020

Note du secrétariat

L'annexe à la présente note contient le plan-programme et les programmes de la Commission économique pour l'Afrique pour 2020. Le Comité d'experts est invité à prendre note du plan-programme en vue de son approbation.

* E/ECA/COE/38/1/Rev.1.

Annexe

Programme 15

Développement économique et social en Afrique

Plan-programme et budget-programme 2020**

Avant-propos



Les objectifs de développement durable offrent le modèle de plan d'action dont l'Afrique et le reste du monde ont besoin pour créer des sociétés prospères et inclusives. Dans le cas de l'Afrique, il s'agit de bâtir un continent où le contrat social entre l'État et le citoyen est sous-tendu par les principes de responsabilité, de bonne gouvernance et de transparence, un continent dont les finances sont solides, un continent qui innove pour répondre aux besoins de ses populations en infrastructures humaines et physiques, un continent où les marchés fusionnent et les frontières s'estompent, un continent qui procure à ses jeunes et à ses femmes des emplois rémunérés. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) est bien placée pour accompagner les femmes, les jeunes, le secteur privé, les gouvernements et les peuples africains dans cette entreprise.

Une nouvelle forme de panafricanisme fondée non pas sur la résistance politique, mais sur l'intégration régionale et mondiale se fait jour. C'est dans ce contexte que l'*Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons* est mis en œuvre. La signature du Cadre Union africaine-Organisation des Nations Unies pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est l'occasion unique pour la CEA d'appuyer l'exécution de ces deux programmes.

Le rôle de la CEA sera de soutenir l'Afrique dans ses efforts en vue de diversifier et de transformer sa base économique et d'accompagner le passage du continent à l'ère de la quatrième révolution industrielle, en créant un environnement propice à la croissance du secteur privé et à la création d'emplois.

En sa qualité d'institution du savoir et en collaboration avec ses partenaires, la CEA doit soutenir l'Afrique dans toute sa diversité en proposant une voie de développement qui réponde à l'évolution de l'ordre économique mondial, à la montée de l'urbanisation et aux mutations démographiques et environnementales. Elle continuera également d'élaborer et de mettre en œuvre un discours économique africain qui permette au continent de réaliser son potentiel de croissance et de mettre ses ressources au service de la prospérité.

Forte de ses fonctions de laboratoire d'idées, de mobilisation et d'appui opérationnel, la CEA continuera de soutenir les efforts déployés par ses États membres pour mettre en place des institutions solides qui favorisent la stabilité

** Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition.

macroéconomique par la mobilisation des ressources intérieures. En 2020, elle mettra l'accent sur l'application harmonieuse de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, notamment en soutenant le renforcement des plateformes de commerce numérique, l'amélioration de l'accès aux financements innovants pour les projets d'infrastructure et la création d'un environnement plus favorable au secteur privé. Elle veillera à ce que les efforts de stabilité macroéconomique et de croissance aillent de pair avec ceux tendant à promouvoir l'intégration régionale. Étant donné les niveaux élevés de pauvreté et la persistance des inégalités, l'accent sera mis sur l'élaboration de politiques et d'outils de financement novateurs à l'appui des secteurs sociaux, la prise en compte de l'égalité des sexes et la mise au point de nouveaux outils d'amélioration de la gouvernance.

Le développement étant un processus progressif, il doit être mesuré. Le renforcement des capacités en matière de données sera donc au cœur de ce programme. Pour ma part, j'entends mettre l'accent sur sa concrétisation et sur la fourniture aux États membres d'un appui technique pour l'exécution de leurs programmes de développement dans les domaines pertinents. J'entends également renforcer les moyens d'action des bureaux sous-régionaux pour qu'ils deviennent des centres d'excellence dans leurs domaines de spécialisation capables de répondre aux besoins spécifiques de leurs sous-régions respectives.

À n'en point douter, la mise en œuvre constitue un défi majeur à relever sur le continent. Cela étant, ma vision est celle d'une CEA plus active et plus efficace. Dans l'ensemble, il s'agit de travailler, en collaboration avec le système des Nations Unies pour le développement et d'autres partenaires, afin de *transformer les idées en actions pour assurer la prospérité de l'Afrique*.

Signé (Vera Songwe)

Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique

Orientations générales

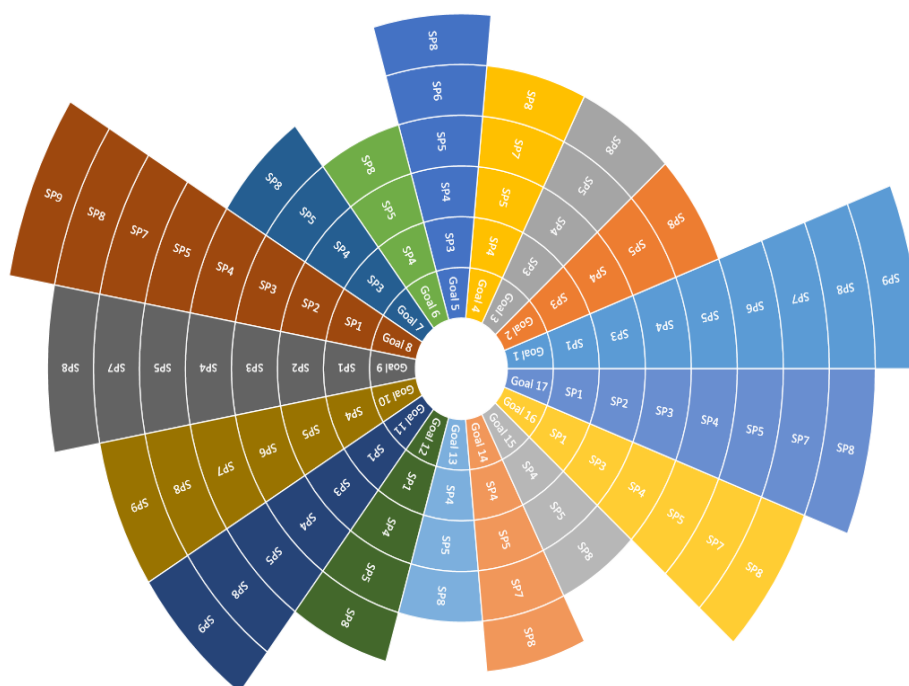
Mandat et considérations générales

1. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) est chargée de promouvoir le développement économique et social de ses États membres, de favoriser l'intégration intrarégionale et d'encourager la coopération internationale pour le développement de l'Afrique. Son mandat découle des priorités définies par le Conseil économique et social dans sa résolution pertinente 671 A (XXV).

2. Par son action en faveur du développement économique et social de l'Afrique, la CEA aidera les États membres africains à créer des sociétés plus prospères et plus inclusives où la plupart des citoyens sont à l'abri du besoin et des privations. Pour qu'ils puissent atteindre les résultats escomptés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans l'Agenda 2063, les États membres africains doivent impérativement bénéficier d'un appui intégré en matière de politiques et de capacités visant à accélérer la transformation et la diversification structurelles de leurs économies. Dans ce contexte, la CEA a un rôle clé à jouer en fournissant des plateformes régionales spécialisées, en entreprenant des recherches de pointe sur les politiques et en apportant un appui en matière de capacités et des conseils stratégiques au niveau national.

Lien avec la Charte des Nations Unies, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres grands textes

3. La CEA se réfère à son mandat pour définir les produits devant lui permettre d'atteindre l'objectif de chaque sous-programmes. Les objectifs des sous-programmes vont dans le sens des buts par l'Organisation des Nations Unies, à savoir, comme le prévoit l'Article premier de la Charte des Nations Unies, réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, culturel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de



religion. Ces mêmes buts se retrouvent dans les objectifs de développement durable. La figure ci-dessus illustre la façon dont les objectifs des sous-programmes et, partant, les produits prévus s'articulent avec les objectifs de développement durable.

4. Les objectifs des sous-programmes sont également conformes aux priorités et à la vision énoncées dans l'Agenda 2063, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, l'Accord de Paris sur les changements climatiques (FCCC/CP/2015/10/Add.1), le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (résolution 65/280 de l'Assemblée générale), le Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024, les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (résolution 69/137 de l'Assemblée générale), les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) (résolution 69/15 de l'Assemblée générale), le Nouveau programme pour les villes (résolution 71/256 de l'Assemblée générale) et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (résolution 73/195 de l'Assemblée générale).

5. Les objectifs des sous-programmes sont également alignés sur les priorités définies dans les résolutions pertinentes adoptées par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA, notamment la résolution 928 (XLVIII) sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 : planification, mobilisation et financement au service du développement; la résolution 930 (XLIX) sur le Forum régional africain sur le développement durable ; la résolution 931 (XLVIII) sur la révolution des données et le développement de la statistique ; la résolution 934 (XLVIII) sur le Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 et la résolution 935 (XLVIII) sur les pays les moins avancés d'Afrique

Stratégie pour 2020 et facteurs externes

6. La CEA a pour stratégie d'aider le continent à faciliter la transformation des économies nationales, l'intégration économique, sociale et politique et la coopération internationale en vue de créer une Afrique plus prospère et plus inclusive où les citoyens sont à l'abri du besoin et des privations. Pour concrétiser sa vision, la CEA se concentrera sur les cinq orientations stratégiques suivantes :

- a) Renforcer la position de la CEA en tant qu'institution du savoir de premier plan qui s'appuie sur sa position et son privilège uniques pour apporter des solutions mondiales aux problèmes du continent et apporter à ce dernier des solutions locales ;
- b) Développer des options de politiques macroéconomiques et structurelles visant l'accélération de la diversification économique et de la création d'emplois ;
- c) Concevoir et réaliser des modèles innovants de financement pour les infrastructures, les avoirs humains, physiques et sociaux nécessaires à la transformation de l'Afrique ;
- d) Apporter des solutions aux défis régionaux et transfrontaliers, mettant l'accent sur la paix, la sécurité et l'inclusion sociale qui sont au cœur du développement ;
- e) Défendre la position de l'Afrique dans le monde en développant des réponses régionales en contribution aux questions mondiales de gouvernance.

7. La Commission prévoit d'aller au-delà du secteur public pour intégrer dans ses modalités de travail et ses initiatives des idées et des mesures visant à renforcer et à élargir la portée du secteur privé, y compris, en particulier, les entreprises du secteur privé national. À cette fin, la CEA s'emploiera à renforcer le rôle du secteur privé en tant que moteur de la productivité, de la création d'emplois et de la mobilisation de nouvelles sources pour financer le développement. La Commission resserrera donc sa collaboration avec le secteur privé en appui à des politiques propres à créer un environnement favorable à ce secteur.

8. La CEA travaillera également en collaboration avec les États membres aux aspects tant normatifs que pratiques de la construction étatique, par la mise en place de solides systèmes de gouvernance, notamment en mettant davantage l'accent sur les questions de vulnérabilité, de risques et de capacités dans les pays en conflit ou sortant d'un conflit, le but étant de renforcer leur résilience et de prévenir ainsi de nouvelles crises.

9. La CEA renforcera son action en étroite collaboration avec le système des coordonnateurs résidents des Nations Unies et les équipes de pays des Nations Unies et par leur intermédiaire pour aider les pays à atteindre leurs objectifs prioritaires dans le cadre de l'Agenda 2063 et du Programme 2030. Elle renforcera également sa collaboration avec les équipes régionales du Groupe des Nations Unies pour le développement durable dans la fourniture d'un appui cohérent et coordonné aux équipes de pays des Nations Unies.

10. En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses suivantes ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan-programme 2020 :

- a) Les priorités politiques des États Membres sont axées sur la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, comme proposé dans le plan-programme de la CEA pour 2020 ;
- b) Les États Membres continuent de travailler ensemble et fournissent des orientations politiques au secrétariat par l'intermédiaire des plateformes et organes intergouvernementaux de politique générale ; et
- c) Les communautés économiques régionales restent attachées à la mise en œuvre du cadre de développement convenu aux niveaux international et régional et continuent de coopérer avec les autres communautés économiques régionales conformément à leurs engagements à cet égard.

11. La CEA tient compte de la problématique femmes-hommes dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Ainsi, dans le cadre du sous-programme 6, la CEA renforcera la capacité des pays africains d'intégrer l'égalité des sexes dans leurs politiques sectorielles et de réduire les écarts entre les sexes dans les domaines social et économique afin de tirer parti du dividende démographique. Dans le même sous-programme, les résultats escomptés comprennent l'adoption par trois États membres, à savoir le Nigéria, l'Ouganda et l'Afrique du Sud, de stratégies tendant à intégrer la dimension de genre dans leurs politiques sectorielles. Pour le sous-programme 8, les produits - cours de formation - comprennent des cours sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ils contribuent à accroître la disponibilité d'une masse critique d'experts africains, dont des femmes, capables d'améliorer la gestion du secteur public et la planification du développement dans leurs pays respectifs.

12. En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, la CEA continuera de s'appuyer sur son partenariat stratégique avec les deux autres institutions panafricaines, à savoir la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement, pour soutenir la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Elle fera fond sur ce partenariat pour apporter son concours au Cadre commun ONU-Union africaine pour la mise

en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en étroite collaboration avec le cadre conjoint ONU-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité, dans des domaines tels que la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Elle renforcera son partenariat avec d'autres organisations régionales et sous-régionales, ainsi qu'avec les banques centrales, les universités, les groupes de réflexion, les instituts de recherche, la société civile et le secteur privé pour promouvoir les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063.

13. Pour renforcer la coordination et la liaison interinstitutions et sa collaboration avec les équipes régionales du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, la CEA collaborera avec les mécanismes de coordination régionaux et sous-régionaux pour mieux aider les États membres, les communautés économiques régionales et les organisations intergouvernementales. À l'échelon national, la CEA collaborera étroitement avec le système des coordonnateurs résidents des Nations Unies et les équipes de pays des Nations Unies, conformément à la déclaration de collaboration entre le Groupe des Nations Unies pour le développement et les commissions régionales pour la mise en œuvre du Programme 2030. En outre, elle continuera de travailler en étroite coopération avec d'autres commissions régionales pour mettre au point des initiatives conjointes, en vue de renforcer la dimension régionale du développement mondial et de la coopération Sud-Sud. Elle renforcera son action menée en collaboration avec le système de coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies et par leur intermédiaire, notamment s'agissant de fournir de l'appui aux pays pour atteindre leurs objectifs prioritaires dans le cadre de l'Agenda 2063 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle renforcera également sa collaboration avec les équipes régionales du Groupe des Nations Unies pour le développement durable dans la fourniture d'un appui cohérent et coordonné au système de coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies

Activités d'évaluation

14. Les évaluations et auto-évaluations suivantes, qui ont été menées à bien en 2017-2018, ont orienté l'établissement du plan-programme pour 2020 :

- a) Évaluation du Centre africain pour la politique commerciale ;
- b) Évaluation du Centre africain de développement minier ;
- c) Évaluation à mi-parcours d'un projet intitulé « Améliorer la gouvernance foncière dans la région de l'IGAD » ;
- d) Évaluation à mi-parcours du Programme de Services d'informations météorologiques et climatologiques pour l'Afrique (WISER) ;
- e) Auto-évaluation de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique ;
- f) Auto-évaluation du Forum régional africain pour le développement durable ;
- g) Évaluation des activités de renforcement des capacités dans les domaines des chaînes de valeur agricoles régionales compétitives en Afrique et de la conception et la mise en œuvre de stratégies et de politiques visant à soutenir la création de villes durables et inclusives en Afrique.

15. Il a été tenu compte des conclusions des évaluations susmentionnées au moment de l'établissement de tous les sous-programmes du plan-programme pour 2020.

Coup de projecteur sur certains des résultats et des produits escomptés pour 2020

Sous-programme 1 : Macroéconomie et gouvernance

A. Objectif

- 1.1 L'objectif à la réalisation duquel contribue le sous-programme est d'accélérer la transformation économique et le développement inclusif en Afrique.

B. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Modèle macroéconomique pour étayer l'élaboration des politiques et l'analyse

En 2018, la CEA a mis au point un prototype de cadre de modélisation pour aider les pays africains à formuler et mettre en œuvre leurs politiques. Le modèle a été adapté à un certain nombre de pays, dont Djibouti, la Gambie et le Ghana.

Au cours du processus d'adaptation, un certain nombre de décideurs et d'experts ont été formés à l'utilisation du modèle pour l'analyse, la simulation et la prévision des politiques.

Le problème était que les États membres ne disposaient guère des capacités nécessaires pour adapter le prototype aux caractéristiques de leurs pays respectifs, ce qui nécessitait un appui continu.

Pour faire face aux difficultés rencontrées par les pays, à compter de 2019 et pour 2020, le sous-programme affinera et adaptera le prototype pour que d'autres États membres puissent l'utiliser, et élargira sa portée pour en faire un outil d'analyse et de simulation des politiques aux niveaux national et continental. Le modèle élargi (national et continental) sera utilisé pour évaluer l'impact des changements des variables institutionnelles et politiques sur l'économie à l'aide de simulations et de scénarios à réaliser dans le cadre du sous-programme.

En outre, le sous-programme renforcera son appui à la mise en œuvre du projet dans d'autres pays, dont l'Algérie, l'Égypte et la Mauritanie, tout en apportant un appui continu aux pays où le projet a été mis en œuvre depuis 2018.

Les réalisations prévues devraient contribuer à ce résultat, à savoir une capacité accrue des pays de mettre en œuvre des politiques de croissance économique et de transformation structurelle.

Les résultats, s'ils sont atteints, consisteront en vingt-cinq (25) décideurs et experts formés de neuf pays qui utiliseront le modèle pour l'analyse des politiques et les conseils dans les pays cibles.

Les résultats, s'ils sont atteints, confirmeront les progrès accomplis en 2020 vers la réalisation collective de l'objectif du sous-programme.

C. Produits pour la période 2018-2020

S.26.3. Les produits prévus et les produits réalisés pour 2018, ainsi que les produits prévus pour 2019 et 2020, conformément au mandat, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts :				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	1	1	1	1
1. Rapport sur une vue d'ensemble des résultats socio-économiques de l'Afrique à soumettre à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et au Comité d'experts de la CEA	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)				4
2. Comité de la gouvernance économique				4
B. Création et transfert de connaissances				
Projets de coopération technique (nombre de projets)	-	-	1	1
3. Projet sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique	-	-	1	1
Séminaires, ateliers, bourses et activités de formation (nombre de jours) ¹	0	0	0	6
4. Atelier de formation à l'intention des décideurs et des experts africains sur la modélisation macroéconomique				2
5. Atelier de formation à l'intention de certains pays africains sur les finances publiques en Afrique				2
6. Séminaire sur les outils de planification du développement				2
7. Programme de stages pour jeunes économistes africains destiné à renforcer leur capacité de formuler, mettre en œuvre et suivre les politiques et programmes de développement	2	2	2	2
Publications (nombre de publications)	2	2	2	2
8. Rapport intérimaire sur les objectifs de développement durable	1	1	1	1
9. Rapport économique sur l'Afrique	1	1	1	1
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	7	7	7	10
10. Notes d'orientation sur les questions économiques émergentes et les obstacles à la croissance et au développement en Afrique	4	4	3	3
11. Documents de recherche sur les questions émergentes liées à l'analyse macroéconomique, à la gouvernance économique et aux finances publiques	3	3	4	3
12. Perspectives économiques trimestrielles de l'Afrique				4

¹ L'unité de mesure utilisée pour le programme de bourses au titre de cette sous-catégorie est le nombre de boursiers, au lieu du nombre de jours pendant lesquels ils travailleront à la Commission.

<i>Produits</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Réalisations</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Prévisions</i>
	<i>2018</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>

Produits non quantifiés

C. Activités de fond :

Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause

Services consultatifs aux États membres sur les nouvelles questions macroéconomiques et de gouvernance et la planification du développement ; Appui technique au secrétariat du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs dans le domaine des auto-évaluations nationales et de l'intégration des résultats de ces évaluations dans les plans nationaux de développement et processus connexes

D. Activités de communication

Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information

Organisation de la Conférence économique africaine annuelle, qui sert de tribune pour débattre des questions économiques émergentes en Afrique

Sous-programme 2 : Intégration régionale et commerce

A. Objectif

- 1.2 L'objectif à la réalisation duquel contribue le sous-programme est de favoriser une coopération et une intégration régionales efficaces entre les États membres en vue de relever les défis de la transformation structurelle de l'Afrique.

B. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Ratification, intégration dans la législation nationale et mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA)

En 2018, suite à la signature de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, la CEA a continué de fournir un appui technique aux États membres pour leur permettre de mieux comprendre les modalités de fonctionnement de la Zone et leurs incidences économiques et sociales, le but étant de faciliter la ratification de l'Accord par les États signataires.

Le problème qui se pose est qu'en dépit de l'existence d'une volonté politique, comme en témoignent la signature et la ratification de l'accord, certains États membres ne savaient pas très bien comment tirer pleinement parti de leur adhésion à la zone de libre-échange.

En réponse, pour 2020, le sous-programme intensifiera son appui aux États membres dans l'élaboration de stratégies nationales tendant à définir les secteurs et les politiques pouvant permettre d'exploiter pleinement le potentiel de développement et de transformation de la ZLECA. Par exemple, le sous-programme prévoit de fournir des services consultatifs sur l'élimination des droits de douane à l'importation, la réduction des droits de douane et l'augmentation des investissements pour permettre aux pays de tirer pleinement parti de la Zone de libre-échange.

À cet effet le sous-programme : i) mettra à profit sa fonction de mobilisation pour fournir des cadres régionaux de discussion multipartite et favoriser une meilleure compréhension de la ZLECA ; ii) développera l'utilisation des outils de suivi des progrès accomplis dans la mise en place de

la Zone de libre-échange, à savoir l'indice des entreprises nationales de la Zone de libre-échange continentale africaine et sa publication *État de l'intégration régionale en Afrique* ; iii) fournira aux pays, sur demande, des conseils stratégiques dans les domaines liés à la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Pour maximiser l'impact de ses produits, le programme collaborera avec le Coordonnateur résident et les équipes de pays des Nations Unies, ainsi qu'avec des groupes de réflexion, des institutions universitaires et d'autres parties prenantes concernées, pour rassembler des connaissances spécialisées et étudier des possibilités de financement novatrices. L'appropriation accrue du sous-programme au niveau de la Commission de l'Union africaine permettra d'optimiser les résultats de la mise en œuvre. Par exemple, la CEA assistera la CUA pendant les négociations concernant les questions de la phase II de la ZLECA, notamment pour ce qui est des investissements, des droits de propriété intellectuelle et de politique de concurrence.

Les produits prévus devraient contribuer au résultat escompté, à savoir l'accroissement du commerce intra-africain grâce à la mise en œuvre de l'Accord dans un plus grand nombre de pays.

Ce résultat, s'il est atteint, se traduira notamment par une augmentation de la part du commerce intra-africain dans le commerce total de l'Afrique, qui passera de 16,9 % en 2018 à 18,7 % en 2020.

C. Produits pour la période 2018-2020

S.26.4. Les produits prévus et les produits livrés pour 2018, ainsi que les produits prévus pour 2019 et 2020, guidés par le mandat de la Commission, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Produits	Prévisions 2018	Réalizations 2018	Prévisions 2019	Prévisions 2020
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts :				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	3	3	3	3
1. Rapport à la session du Comité de la coopération et de l'intégration régionales sur la façon dont les États membres uniformisent les règles du jeu en matière d'investissement intra-africain en partageant les meilleures pratiques	1	1	1	1
2. Informations actualisées sur l'état du commerce international et intra-africain, à présenter au Comité de la coopération et de l'intégration régionales	1	1	1	1
3. Rapport sur l'état de la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024, à soumettre à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	3	3	3	3
4. Session annuelle du Comité de la coopération et de l'intégration régionales	3	3	3	3
B. Création et transfert de connaissances				
Projets de coopération technique (nombre de projets)	1	3	5	2
5. Stimuler le commerce intra-africain en renforçant les capacités des États membres et des communautés économiques régionales, le but étant d'accroître la part de l'Afrique dans le commerce international.	1	1	1	1
6. Accélérer le programme d'intégration commerciale de l'Afrique par la ratification et la mise en œuvre effective de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine.		1	1	

<i>Produits</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Réalisations</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Prévisions</i>
	<i>2018</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>
7. Renforcer les capacités en faveur d'arrangements commerciaux africains inclusifs et équitables			1	1
8. Approfondir l'intégration commerciale de l'Afrique par la mise en œuvre effective de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine		1	1	
9. Appuyer l'Éthiopie dans les négociations commerciales et le règlement des différends commerciaux			1	
Séminaires, ateliers, bourses et activités de formation (nombre de jours) ²	5	5	5	5
10. Programme de formation sur l'économie commerciale, l'intégration régionale et le renforcement des capacités en faveur de la politique commerciale et de la transformation structurelle, l'Aide pour le commerce et la modélisation commerciale de base, intermédiaire et avancée	5	5	5	5
11. Programme de bourses visant à renforcer les capacités des jeunes chercheurs africains dans les domaines de l'industrialisation, de l'investissement, de l'intégration régionale, du commerce et des marchés	5	3	2	3
Publications (nombre de publications)	3	1	3	3
12. Vers la mise en place d'une zone commune d'investissement au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine : politiques d'uniformisation des conditions régissant les investissements intra-africains	1	1	1	1
13. L'État de l'intégration régionale en Afrique	1		1	1
14. Révision des politiques, législations et institutions dans la perspective du développement industriel en Afrique	1		1	1
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	5	5	1	4
15. Guides électroniques sur les investissements	2	2		1
16. Études et notes d'orientation sur des questions d'actualité concernant le commerce international et intrarégional	1	1	1	1
17. Rapport sur les questions d'actualité concernant le programme d'intégration de l'Union africaine	1	1		1
18. Notes d'orientation, directives et trousseaux d'outils sur l'industrialisation en Afrique	1	1		1
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond :				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause				
Services consultatifs : réponses aux besoins exprimés par les États membres et les groupes régionaux et sous-régionaux dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), du Cadre du nouveau partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine pour le programme d'intégration et de développement de l'Afrique 2017-2027, du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de l'Agenda 2063 et du Programme 2030 ; examen du rapport sur les questions d'actualité concernant le programme d'intégration de l'Union africaine ; appui analytique au Programme d'Action de Vienne				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information				
Matériels de communication sur l'intégration régionale ; pochettes d'informations sur les activités du Centre africain pour la politique commerciale ; dialogue de haut niveau sur le commerce				
Plateformes numériques et contenus multimédias				
Administration de l'Observatoire de l'intégration régionale en Afrique				

² L'unité de mesure utilisée pour le programme de bourses au titre de cette sous-catégorie est le nombre de boursiers, au lieu du nombre de jours pendant lesquels ils travailleront à la Commission.

Sous-programme 3 : Développement du secteur privé et financements privés

A. Objectif

1.3 Le sous-programme a pour objectif de renforcer le rôle du secteur privé dans la croissance et la transformation économiques durables en Afrique.

B. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de l'environnement des affaires pour attirer les investissements du secteur privé dans l'agro-industrie, l'énergie verte et le développement des infrastructures

En 2018, le sous-programme a examiné l'environnement réglementaire des investissements dans les projets énergétiques en Éthiopie, notamment le cadre d'orientation, le cadre législatif et le cadre réglementaire, en mettant l'accent sur les obstacles à la participation du secteur privé et les mesures d'incitation prises pour la stimuler. Il a également aidé des États membres à élaborer une stratégie de développement de la bioénergie en Afrique de l'Est et formé des responsables africains à la planification énergétique, notamment à l'application des systèmes d'information géographique (SIG). Dans le cadre de la mobilisation des ressources requises pour la mise en œuvre du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), le sous-programme a défini des projets régionaux prioritaires et en a assuré la promotion dans des instances internationales telles que le Forum de coopération Chine-Afrique et la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD).

La difficulté résidait dans les graves goulets d'étranglement infrastructurels qui entravent le développement industriel du continent. Selon la Banque mondiale, un investissement annuel d'un montant de 93 milliards de dollars est nécessaire pour que l'Afrique puisse répondre à ses besoins infrastructurels, dont 40,92 milliards (44 %) pour l'énergie, 21,39 milliards (23 %) pour l'eau et l'assainissement, 18,6 milliards (20 %) pour les transports, 9,3 milliards (10 %) pour les technologies de l'information et des communications et 2,79 milliards (3 %) pour l'irrigation.

En réponse, en 2020, le sous-programme aidera les gouvernements à créer un environnement propice au développement des compétences en matière de préparation et de gestion de projets, ainsi que des produits financiers et des institutions financières efficaces, un environnement favorable aux entreprises, des infrastructures matérielles et immatérielles efficaces, y compris les cadres juridiques, des mécanismes intégrés de gestion des risques et une direction politique.

En outre, le sous-programme fournira a) des outils de diagnostic permettant de faire des analyses et des instruments novateurs visant à renforcer la capacité des États membres à mettre en place des chaînes de valeur agricoles régionales pour les produits de base stratégiques, b) une assistance technique permettant aux États membres d'améliorer leurs politiques, leurs cadres juridiques et leurs institutions pour renforcer la sécurité des droits fonciers, en particulier ceux des femmes et des jeunes, ainsi que des instruments de financement et des mécanismes de gestion des risques novateurs qui permettront de mettre à contribution les sources d'investissements publiques et privées dans l'agro-industrie et le développement des infrastructures avec une

incidence durable sur les économies et les sociétés durables en Afrique, c) des modes novateurs d'investissement dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures en Afrique, dans le cadre desquels le sous-programme élaborera des modèles opérationnels et de financement permettant de produire de l'énergie et de la distribuer aux zones industrielles, assurera la promotion des obligations vertes tendant au financement de l'énergie, examinera les risques budgétaires posés par les partenariats public-privé dans le domaine des infrastructures et la question de l'interconnexion des réseaux électriques africains et d) des formations dans les domaines agricole et énergétique pour accroître les connaissances et les compétences techniques des institutions.

Les produits escomptés devraient contribuer aux résultats, à savoir permettre d'accroître la capacité des États membres à créer un environnement propice aux affaires qui attire les investissements dans les infrastructures et l'énergie.

Concrètement, le résultat sera considéré comme atteint si, entre autres, 10 États membres créent des services de planification énergétique mettant en évidence l'institutionnalisation des changements.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif.

C. Produits pour la période 2018-2020

S.26.5. Les produits prévus et les produits livrés au titre de 2018 et les produits prévus pour 2019 et 2020, à la lumière des missions assignées au sous-programme, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts :				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	0	0	3	3
1. Rapports à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique sur l'évolution récente du secteur privé en Afrique			1	1
2. Rapports à la Commission du développement du secteur privé, de l'intégration régionale, du commerce, des infrastructures, de l'industrie et de la technologie			1	1
3. Rapports à la Commission des changements climatiques, de l'économie bleue, de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles			1	1
B. Création et transfert de connaissances	3	3	5	4
Projets de coopération technique (nombre de projets)				
4. Suivi des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7 concernant l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable	1	1	1	1
5. Fourniture d'un appui à certains États membres africains pour les aider à améliorer la compétitivité des secteurs économiques clés et renforcer le rôle du secteur privé dans la transformation économique			1	1
6. Renforcement de la capacité de certains pays africains à structurer et émettre des obligations à impact social et à impact sur le développement ainsi que d'autres instruments de financement apparentés novateurs			1	1
7. Renforcement de la capacité des États membres et des organisations régionales à mettre en œuvre la Déclaration sur les problèmes et enjeux fonciers en Afrique de l'Union africaine	1	1	1	

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
8. Fourniture d'un appui aux universités et aux autres établissements d'enseignement supérieur dans le domaine de la gouvernance foncière par l'intermédiaire du Réseau d'excellence pour la gouvernance foncière en Afrique	1	1	1	1
Séminaires, ateliers, bourses et activités de formation (nombre de jours)	20	20	32	37
9. Formation des décideurs de certains pays africains à l'application des modèles de bouquet énergétique et à la planification de la promotion des bouquets énergétiques	10	10	10	10
10. Formation destinée à renforcer les compétences des décideurs et des praticiens sur l'application des directives et des instruments de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies visant à améliorer la gouvernance foncière en Afrique	10	10	10	10
11. Formation destinée à renforcer les capacités des régulateurs et des investisseurs africains sur les questions et les procédures relatives au développement des marchés de capitaux			2	2
12. Atelier sur la politique de transport continentale, le plan d'action pour la sécurité routière en Afrique et les instruments de transport aérien			5	
13. Formation sur le développement de l'agro-industrie, y compris la modélisation et la cartographie des possibilités d'investissement, pour renforcer les capacités des décideurs africains et du secteur privé				10
14. Formation destinée à renforcer les capacités des décideurs et des professionnels de l'assurance africains sur les politiques, les outils et les méthodes de modélisation des risques dans le secteur de l'assurance agricole en Afrique			5	5
Publications (nombre de publications)	4	4	6	4
15. Rapport d'évaluation du rôle du secteur privé dans la mise en place d'infrastructures énergétiques à l'aide des pools énergétiques régionaux africains			1	
16. Rapport sur les problèmes rencontrés dans le secteur des transports maritimes africains et les possibilités qu'il offre			1	
17. Examen du cadre réglementaire régissant les investissements du secteur privé dans le secteur de l'énergie			1	
18. Étude des retombées socioéconomiques de la mise en place du Marché unique du transport aérien africain			1	
19. Rapport économique sur l'Afrique 2020				1
20. Rapport d'étude sur la cartographie des possibilités d'investissement foncier dans l'agriculture et l'agro-industrie en Afrique			1	1
21. Rapport sur le développement des parcs agro-industriels en Afrique : problèmes et possibilités				1
22. Rapport sur la garantie des droits fonciers dans les régimes fonciers coutumiers en Afrique	1	1		
23. Rapport d'évaluation des besoins des décideurs et des praticiens en capacités dans le domaine foncier	1	1		
24. Rapport sur l'harmonisation des politiques foncières pour promouvoir l'intégration régionale en Afrique	1	1		
25. Politiques foncières en Afrique		1	1	1
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	7	7	8	8
26. Directives sur l'intégration de la gouvernance foncière dans le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine et les plans nationaux d'investissement agricole	1	1	1	
27. Indice de compétitivité des marchés de capitaux				1
28. Cadre de promotion des chaînes de valeur régionales en Afrique			1	
29. Note d'orientation sur l'accès à l'énergie à soumettre au Forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2019	1	1	1	1

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
30. Travaux d'analyse à l'appui du programme continental de réseaux ferrés à grande vitesse présenté dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine			1	1
31. Travaux d'analyse à l'appui du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), de la réunion de son Comité directeur et de la Semaine du PIDA			1	1
32. Notes d'orientation et monographies sur les possibilités d'investissement foncier dans l'agriculture et l'agro-industrie	1	1	1	1
33. Examen et architecture d'un nouvel instrument de financement du logement dans les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	1	1		
34. Évaluation de la réglementation et des mécanismes de contrôle des fonds de pension africains qui pourraient entraver le financement des infrastructures	1	1		
35. Financement des infrastructures en Afrique : le rôle des fonds de pension	1	1		
36. Rapport sur les possibilités de création d'une agence de notation africaine pour promouvoir les investissements			1	
37. Rapport sur les cadres juridiques, institutionnels et d'orientation visant à renforcer l'efficacité et la résilience du secteur bancaire, y compris les Accords de Bâle				1
38. Rapport sur les possibilités d'amélioration de l'assurance agricole et de l'assurance climatique indicelle en Afrique				1
39. Aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Afrique	1	1	1	1

Produits non quantifiés

C. Activités de fond :

Consultations, conseils et actions de sensibilisation

Fourniture d'une assistance technique aux pays pour faire en sorte que l'agriculture, l'agro-industrie et les innovations agricoles soient inscrites dans les programmes d'enseignement ; appui au respect de la sécurité foncière des femmes et à l'entrepreneuriat féminin par la réforme des politiques, du droit et des institutions pour faire en sorte que le taux d'inscription des droits fonciers des femmes atteigne les 30 % fixés comme objectif ; fourniture de services consultatifs techniques sur la gouvernance foncière et l'agriculture.

Promotion des politiques et des programmes de transport régionaux, notamment de la Décision de Yamoussoukro, du Marché unique du transport aérien africain, du Programme de développement des infrastructures en Afrique, du Programme de politiques de transport en Afrique subsaharienne et du plan d'action pour la sécurité routière en Afrique ; promotion de la sécurité routière en Afrique ; promotion de l'émission d'obligations vertes en Afrique pour renforcer la durabilité environnementale et le financement du développement sur le continent ; promotion de l'émission d'obligations vertes pour accélérer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7 concernant l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable ; promotion des investissements du secteur privé dans le matériel ferroviaire.

Sommet financier africain, qui se tiendra en marge de la conférence annuelle de la National Association of Securities Professionals (Association nationale des professionnels des marchés boursiers) des États-Unis d'Amérique ; vingt-neuvième conférence annuelle des services de pensions et des services financiers de la National Association of Securities Professionals ; Conférence sur les politiques foncières en Afrique ; dialogues et manifestations de haut niveau dans les instances pertinentes, notamment la Conférence des ministres de la CEA, la Banque africaine de développement, la réunion de la Plateforme de partenariat du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, l'Association africaine pour l'éducation des adultes et la Conférence sur les politiques foncières en Afrique ; dialogues tendant à faciliter la création de consortiums de fonds de pension dans certains pays africains et la mise en œuvre du Programme de développement des infrastructures en Afrique.

Séminaire-retraite et atelier sur l'investissement dans les infrastructures à l'intention des investisseurs d'Afrique et des États-Unis d'Amérique ; réunion du Comité directeur du PIDA et Semaine du PIDA.

Bases de données et supports numériques

Outillage de cartographie des possibilités d'investissement foncier dans l'agriculture et l'agro-industrie en Afrique ; outil ou modèle d'aide à la décision permettant de mesurer les avantages économiques de l'hydroélectricité pour accélérer la mise en œuvre de projets hydroélectriques de petite et moyenne envergure par les compagnies d'électricité africaines.

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
-----------------	----------------------------	------------------------------	----------------------------	----------------------------

D. Activités de communication :

Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : Étude de cas visant à examiner la durabilité des petits systèmes énergétiques, en mettant l'accent sur les projets des pays d'Afrique de l'Est ; dépliants et brochures sur la gouvernance foncière.

Sous-programme 4 : Données et statistiques

A. Objectif

- 1.3 Le sous-programme a pour objectif d'améliorer la production, la diffusion et l'utilisation de données et de statistiques de qualité en Afrique.

B. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Amélioration de la disponibilité des données nationales requises pour établir des rapports sur les objectifs de développement durable

En 2018, la CEA a élaboré un programme général d'appui à la statistique en Afrique pour donner suite aux recommandations formulées par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) à la lumière de l'évaluation du sous-programme de la CEA relatif aux données et aux statistiques qu'il avait faite en 2017. Le BSCI avait recommandé que la CEA se concentre sur un certain nombre de domaines stratégiques afin d'optimiser l'avantage comparatif que lui confère sa qualité de centre de statistique panafricain et d'appuyer plus efficacement les efforts déployés par les États pour élaborer des stratégies nationales relatives à la statistique qui faciliteraient la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Le programme général de la CEA a donc été conçu dans le but de mettre à jour et de réviser les stratégies nationales de développement de la statistique de tous les pays africains qui définissent les priorités nationales et tiennent compte des difficultés rencontrées par les systèmes statistiques nationaux. En août 2018, en réponse à une demande du Bureau central de la statistique et du Ministère de la planification du développement national de la Zambie tendant à faire appuyer les efforts que le pays déployait pour évaluer sa première génération de stratégies nationales de développement de la statistique et élaborer une feuille de route pour la deuxième génération, la CEA a organisé une mission d'assistance technique en Zambie. Le Ministère de la planification du développement national a reconnu que le système statistique national de la Zambie était souvent inefficace et que 70 % des données et des statistiques relatives aux indicateurs du septième plan national de développement du pays faisaient défaut.

Le problème tenait au fait que la loi nationale relative à la statistique remontait à 1964, que les stratégies de collecte et de diffusion des données en vigueur ne faisaient guère l'objet de collaboration et de coordination, que le Bureau central de la statistique ne disposait pas d'effectifs suffisants et que les compétences du personnel de l'organisation n'étaient dans une large mesure pas actualisées. L'évaluation de la disponibilité des points de mesure dans la région Afrique et les États membres de la CEA que la Division de statistique de l'ONU a faite récemment met davantage en lumière le cas de la Zambie, où il n'existe que 25,8 % des données nationales requises pour assurer le suivi des objectifs de développement durable et établir les rapports y afférents. Sur les

241 indicateurs de suivi qui existent, seuls 37,8 % des données sont disponibles en ce qui concerne les pays africains.

En réponse, pour 2020 et à la demande des États membres, le sous-programme fournira une assistance technique et des services consultatifs à 20 États membres pour combler leurs déficits d'indicateurs et améliorer la disponibilité des données nationales requises pour suivre la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Il facilitera l'adoption d'innovations et de méthodes technologiques en matière de collecte, d'analyse et de diffusion des données et favorisera l'intégration des données géospatiales et des mégadonnées en vue d'améliorer l'exactitude et l'utilité des statistiques nationales. Dans le cas de la Zambie, il a fallu réviser la loi nationale relative à la statistique pour tenir compte de l'actualité et des problèmes rencontrés dans le développement de la statistique avant de mettre à jour les stratégies nationales de développement de la statistique. À cet égard, le sous-programme a joué un rôle déterminant dans la révision de ladite loi par les activités de sensibilisation qu'il a menées et les services consultatifs qu'il a fournis auprès des différentes parties prenantes.

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement des capacités nationales permettant de produire dans les domaines existants et nouveaux les données et les statistiques nécessaires au suivi de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 de l'Union africain ainsi qu'à l'établissement des rapports y afférents. Pour que cela se réalise et pour orienter efficacement ce processus, les pays doivent mettre au point des stratégies nationales de développement de la statistique solides et actualisées. Le sous-programme envisage de travailler à l'accroissement du nombre de pays disposant de stratégies actualisées qui leur permettraient de produire les données et les statistiques nécessaires à l'établissement des rapports relatifs aux objectifs de développement durable et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, réduisant ainsi les déficits de données qui existent actuellement au niveau national.

Concrètement, si le résultat est atteint, les déficits de données tomberont à moins de 15 % des données requises pour assurer le suivi des indicateurs des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et établir les rapports y afférents.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif.

C. Produits pour la période 2018-2020

S.26.6. Les produits prévus et les produits livrés au titre de 2018 et les produits prévus pour 2019 et 2020, à la lumière des missions assignées au sous-programme, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts :				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	5	5		6
1. Rapport sur le développement des capacités statistiques à soumettre à la Commission africaine de statistique à sa septième réunion	1	1		1
2. Rapport sur l'application du Système de comptabilité nationale de 2008 à soumettre à la Commission africaine de statistique à sa septième réunion	1	1		1

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
3. Rapport sur l'état d'avancement des recensements de la population et du logement à soumettre à la Commission africaine de statistique à sa septième réunion	1	1		1
4. Rapport sur l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil à soumettre à la Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil à sa cinquième session	1	1		1
5. Rapport sur l'état des statistiques relatives à l'égalité des sexes et au développement social à soumettre à la Commission africaine de statistique à sa septième réunion	1	1		1
6. Rapport sur l'intégration des données géospatiales aux fins du développement durable à soumettre au Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale à sa sixième réunion				1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	24	24	16	16
7. Septième réunion de la Commission africaine de statistique (StatCom-Afrique VII)	8	8		8
8. Cinquième session de la Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil	8	8	8	
9. Sixième réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	8	8	8	8
Services de documentation pour les réunions (en millions de pages)				
B. Création et transfert de connaissances :				
Projets de coopération technique (nombre de projets)				
	2	2	8	15
10. Initiative sur les statistiques agricoles				1
11. Initiative sur les statistiques sanitaires				1
12. Initiative sur les statistiques énergétiques				1
13. Projet d'entrepôt de données				1
14. Initiative sur les statistiques de l'emploi				1
15. Mise au point d'une base de données sur les échanges en valeur ajoutée pour l'Afrique, en coordination avec le Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités statistiques				1
16. Programme africain sur les statistiques ventilées par sexe 2017-2021	1	1	1	1
17. Programme africain de recensement de la population et du logement	1	1	1	1
18. Mise en place d'une plateforme d'identification numérique pour l'Afrique			1	1
19. Création de services d'information géospatiale à l'appui de la mise en œuvre et du suivi des objectifs de développement durable				1
20. Renforcement de la capacité des États membres à appliquer le Référentiel géodésique africain			1	1
21. Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, phase II			1	1
22. Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil			1	1
23. Création d'un campus de la science des données			1	1
24. Appui à la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 par les pays africains			1	1
Séminaires, ateliers, bourses et activités de formation (nombre de jours) ³	35	35	45	65
25. Atelier sur les systèmes d'échange de données statistiques à l'intention des bureaux nationaux de statistique	5	5	5	5

³ L'unité de mesure utilisée pour le programme de bourses dans cette sous-catégorie est le nombre de boursiers, et non pas le nombre de jours pendant lesquels ils travailleront à la Commission.

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
26. Formation à la direction des activités statistiques à l'intention des chefs et des experts de haut niveau des bureaux nationaux de statistique et des ministères d'exécution chargés de la production des statistiques			5	5
27. Atelier sur la modernisation des systèmes statistiques en Afrique à l'intention des dirigeants et des cadres des bureaux nationaux de statistique	5	5	5	5
28. Atelier sur les recensements de la population et du logement, notamment le cycle de recensements de la population et du logement de 2020, à l'intention des experts et des dirigeants des bureaux nationaux de statistique et des commissions de planification	5	5	5	5
29. Ateliers régionaux sur les statistiques ventilées par sexe à l'intention des experts des bureaux nationaux de statistique et des ministères d'exécution	10	10		10
30. Ateliers sur l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil à l'intention des experts des ministères nationaux chargés de la production des données relatives à l'enregistrement des faits d'état civil et à l'établissement des statistiques de l'état civil	5	5	5	5
31. Atelier sur l'évaluation et le suivi des indicateurs des objectifs de développement durable liés aux statistiques démographiques et sociales à l'intention des experts des bureaux nationaux de statistique			10	10
32. Formation des formateurs sur les statistiques économiques et la comptabilité nationale à l'intention des bureaux nationaux de statistique et des ministères des finances				5
33. Atelier de formation sur les statistiques environnementales et la comptabilité économique environnementale à l'intention des organismes nationaux chargés de l'établissement des comptes économiques environnementaux				5
34. Atelier sur les ensembles de données géospatiales permettant d'assurer le suivi des objectifs de développement durable à l'intention des organismes nationaux de cartographie et des bureaux de statistique	5	5	5	5
35. Ateliers de formation sur l'intégration des données statistiques et géospatiales à l'intention des experts des organismes nationaux de cartographie et des bureaux de statistique			5	5
36. Programme de bourses à l'intention des jeunes chercheurs africains, destiné à renforcer leurs capacités dans le domaine des données et des statistiques	2	2	4	4
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	4	4	4	4
37. Rapport sur les activités de l'Afrique en matière de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	1	1	1	1
38. Atlas africain des statistiques spatiales	1	1	1	1
39. Rapport sur la révolution des données en Afrique	1	1	1	1
40. Annuaire statistique pour l'Afrique	1	1	1	1

Produits non quantifiés

C. Activités de fond :

- **Consultations, conseils et actions de sensibilisation**

Réunions interinstitutions sur les registres et les statistiques de l'état civil ; cycle 2020 des recensements de la population et de l'habitat en Afrique et indicateurs des objectifs de développement durable ; réunion du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale ; réunion de groupe d'experts sur le Système de comptabilité environnementale et économique ; réunion du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement ;

Forums de haut niveau sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ; réunion du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques ; réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Réunion annuelle du Comité des directeurs généraux des instituts nationaux de la statistique de l'Union africaine ; réunion du Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique ; réunion de la Commission de statistique des Nations Unies ; réunion consultative sur le renforcement et l'harmonisation des statistiques économiques en Afrique

Assistance technique aux pays pour les aider à mettre en œuvre et à actualiser leurs stratégies nationales de développement des statistiques et aux instituts nationaux de statistique dans le domaine de la diffusion et des

Produits	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Prévisions
	2018	2018	2019	2020

systèmes d'échange de données ; consultation avec les États membres et les parties prenantes régionales pour : valider les données à incorporer dans l'Annuaire statistique pour l'Afrique ; adopter des stratégies et des méthodologies pour l'ouverture par défaut des statistiques officielles ; élaborer et gérer des plans stratégiques de registres et statistiques de l'état civil ; produire et diffuser des statistiques ventilées par sexe ; renforcer le réseau des points focaux pour les données ventilées par sexe ; améliorer les recensements de la population et de l'habitat ; adopter et mettre en œuvre le Système de comptabilité nationale de 2008 en Afrique

Assistance technique pour aider les États à : élaborer des cadres intégrés d'information géospatiale aux niveaux national et régional ; développer une infrastructure nationale et régionale de données géospatiales ; utiliser au mieux l'information géospatiale et statistique ; mettre en œuvre le Référentiel géodésique africain ; élaborer des thèmes de données géospatiales fondamentales ; mise en œuvre d'initiatives et de programmes mondiaux et régionaux, dont le Groupe sur l'observation de la Terre (GEO), la composante africaine du Réseau mondial de systèmes d'observation de la Terre (AfriGEOSS), la Surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité (GMES), le Centre régional de la cartographie des ressources de développement et l'Institut régional africain des sciences et technologies de l'information spatiale (AFRIGIST)

- **Base de données et autres supports numériques de fond**

Base de données statistiques de la CEA ; Microdonnées intégrées de recensement en Afrique

D. Activités de communication :

- **Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information :** célébration de la Journée africaine de la statistique ; Symposium africain sur le développement de la statistique ; Flash Statistiques – Afrique ; Livre de poche des statistiques de la Banque africaine de développement ; faits et chiffres et documents d'information sur la Journée africaine de la statistique

- **Plateformes numériques et contenus multimédias**

Application mobile " Executive Statistics Monitor " ; application mobile objectifs de développement durable Afrique

Sous-programme 5 : Technologie, changements climatiques et gestion des ressources naturelles

A. Objectif

- 1.5 L'objectif du sous-programme est d'améliorer la gestion du patrimoine de ressources naturelles ; en réduisant les effets négatifs des changements climatiques par l'évolution vers une transition verte et un développement résilient au climat et en tirant parti des nouvelles technologies.

B. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Intégration de la résilience climatique dans les plans nationaux de développement durable en Afrique

En 2018, tenant compte des enseignements tirés de ses travaux d'analyse, le sous-programme a fait une place plus importante aux changements climatiques dans son cadre stratégique, au regard de la réalité de la forte dépendance des économies africaines à l'égard des secteurs primaires sensibles aux effets des changements climatiques. La transformation structurelle et la réalisation des objectifs de développement durable dépend de l'importance des investissements dans ces secteurs.

L'Afrique ne produit que 4 % des émissions de gaz à effet de serre, mais 65 % de sa population est exposée aux effets des changements climatiques. Au niveau mondial, 185 sur 195 parties ont ratifié l'Accord de Paris, avec des contributions déterminées au niveau national visant à renforcer l'action en faveur du climat. On compte 48 pays africains parmi les parties qui ont ratifié l'Accord. En 2018, sous-programme a organisé une réunion des États membres

pour examiner et mutualiser les expériences et les enseignements tirés de la préparation de l'application de l'Accord de Paris.

Le défi consistait à intégrer la résilience climatique dans les plans, stratégies, politiques et programmes nationaux de développement, l'objectif étant d'atténuer l'extension des effets des changements climatiques à la réalisation des objectifs de développement durable et à une transformation structurelle durable, nombre de pays africains se souciant de préparer rapidement leurs contributions prévues déterminées au niveau national en faveur de l'action climatique, qui sont devenues des contributions déterminées au niveau national lorsqu'ils ont ratifié l'Accord de Paris, pour respecter le délai de soumission fixé par la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à sa vingt et unième session. De nombreux pays souhaitent à présent procéder à un examen complet de leurs contributions déterminées au niveau national pour prendre en compte diverses questions, notamment une orientation sectorielle, les occasions manquées et l'alignement sur les objectifs de développement durable et les plans de développement nationaux, avant l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris en 2020. Les États membres ont demandé au sous-programme et à d'autres partenaires de les accompagner dans ce processus.

En réponse, pour 2020, le sous-programme aidera un maximum de cinq États membres, d'une part, à renforcer leur capacité d'améliorer la cohérence des politiques et les possibilités d'investissement découlant de l'adoption des objectifs de développement durable, d'autre part, à adopter des approches intégrées et à rationaliser la coordination institutionnelle en vue de promouvoir la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national, l'accent étant mis sur le lien étroit entre les systèmes climatiques, fonciers, énergétiques et hydriques et les ressources naturelles, ainsi que sur le rôle des technologies et innovations à faible émission de carbone pouvant renforcer la résilience des économies africaines. À cette fin, le sous-programme mettra à profit les synergies qui existent entre les sous-programmes 1, 3, 4, 7, 8 et 9 de la CEA.

Le sous-programme s'appuiera sur l'expérience et les enseignements tirés d'un programme conjoint mis en œuvre par la CEA, le Département des affaires économiques et sociales et le Programme des Nations Unies pour le développement pour promouvoir la cohérence des politiques et la coordination institutionnelle concernant les systèmes climatiques, fonciers, énergétiques et hydriques intégrés au Cameroun, en Ethiopie et au Sénégal. Ce résultat s'inscrira dans le cadre de la plateforme de contributions déterminées au niveau national par les pays africains - cadre commun de la Banque africaine de développement, de la Commission de l'Union africaine, de la CEA et d'autres partenaires de développement qui coordonne l'appui fourni aux États membres pour faciliter leurs efforts de mise en œuvre de l'Accord de Paris. Par ailleurs, la Conférence de 2020 sur les changements climatiques et le développement en Afrique sera convoquée pour dégager un consensus sur les mécanismes efficaces qui permettront d'intégrer les contributions déterminées au niveau national, les objectifs de développement durable et les aspirations de l'Agenda 2063 dans les plans nationaux de développement.

Les produits prévus devraient contribuer au résultat, qui est l'engagement des États membres à bâtir des économies résilientes avec des contributions déterminées au niveau national cohérentes et intersectorielles intégrées dans leurs plans nationaux de développement.

S'il est atteint, le résultat devrait être attesté par le fait que six États membres intègrent les effets des changements climatiques dans leurs plans nationaux de développement, comme le montre la figure.

Le résultat attendu, s'il est atteint, illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif du sous-programme.

C. Produits pour la période 2018-2020

S.26.7. Les produits prévus et les produits livrés pour 2018 et les produits prévus pour 2019 et 2020, conformément aux mandats, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (Nombre de documents)	4	4	3	4
1. Rapport au Forum régional africain pour le développement durable, en guise de contribution au Forum politique de haut niveau pour le développement durable	1	1	1	1
2. Rapport au Forum régional africain pour le développement durable et à la Conférence des ministres chargés des nouvelles technologies et de l'innovation sur la science, la technologie et l'innovation au service de la transformation de l'Afrique pour appuyer la mise en œuvre des objectifs de développement durable	1	1	1	1
3. Rapport au Forum régional africain pour le développement durable sur l'économie verte inclusive dans le contexte de la transformation structurelle et du développement durable en Afrique	1	2	0	1
4. Rapport sur les changements climatiques, l'environnement et la gestion des ressources naturelles au service du développement durable	1	0	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (Nombre de réunions de 3 heures)	8	8	11	8
5. Forum régional africain pour le développement durable entrant dans le cadre des préparatifs du Forum politique de haut niveau sur le développement durable	8	8	8	8
6. Comité du développement durable	0	0	3	0
B. Création et transfert de connaissances :				
Projets de coopération technique (Nombre de projets)	8	9	12	15
7. Renforcement de la capacité des États membres dans le domaine de la croissance verte pour promouvoir une diversification économique et un développement durable inclusifs et économes en ressources	0	0	0	1
8. Renforcement de la capacité des États membres à participer aux chaînes d'approvisionnement en ressources naturelles	0	0	1	1
9. Appui technique à plusieurs États membres pour les aider à revoir et à améliorer leurs politiques et cadres réglementaires concernant les minéraux d'origine locale.	0	1	2	2
10. Renforcement de la capacité des États membres de promouvoir l'instauration d'une économie bleue pour favoriser une diversification économique et un développement durable inclusifs et économes en ressources	0	0	0	1
11. Appui technique aux experts et aux décideurs pour faciliter l'instauration d'une économie bleue inclusive et promouvoir la transformation structurelle	1	0	2	1
12. Renforcement d'une économie bleue inclusive dans le contexte de la transformation structurelle et du développement durable	1	1	1	2
13. Appui technique à un forum régional africain sur l'économie bleue en préparation du forum politique de haut niveau sur le développement durable	0	0	1	1
14. Renforcement de la gouvernance de l'économie bleue et de la mise en œuvre des politiques	1	1	0	1
15. Appui technique aux parties prenantes pour l'élaboration de manuels de formation et de boîtes à outils à l'appui de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques relatives à l'économie bleue au niveau national	0	1	1	1

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
16. Appui aux universitaires pour l'élaboration d'un document de recherche sur l'économie bleue et le développement en Afrique	1	1	1	1
17. Appui à l'élaboration de l'Atlas de l'économie bleue africaine	1	1	1	1
18. Appui au Centre africain pour la politique en matière de climat pour accompagner la mise en œuvre du programme Climat pour le développement en Afrique	1	1	0	0
19. Appui au Centre africain pour la politique en matière de climat pour accompagner la mise en œuvre du programme WISER (Weather and Climate Information Services for Africa)	1	1	1	1
20. Appui à la recherche sur le climat par l'octroi de subventions aux institutions, universités et autres parties prenantes dans le cadre de l'initiative de recherche sur le climat au service du développement	1	1	1	1
Séminaires, ateliers, bourses et activités de formation (Nombre de jours) ⁴⁵	3	4	7	6
21. Formation d'experts et de décideurs sur l'économie verte inclusive et la transformation structurelle	1	0	2	1
22. Formation de décideurs, de législateurs, de parlementaires, de planificateurs, de professionnels des médias, de représentants d'organisations de la société civile et d'autres communautés dans le domaine des changements climatiques et du développement	1	4	4	4
23. Programme pour jeunes juristes africains visant à renforcer leur capacité à participer aux négociations mondiales sur le climat	1	0	1	1
24. Programme de bourses pour jeunes chercheurs africains visant à renforcer leurs capacités en matière de recherche, d'analyse et de sensibilisation dans les domaines de l'économie verte inclusive, des ressources naturelles, de l'innovation et de la technologie en Afrique	1	3	3	3
25. Programme de bourses pour jeunes chercheurs africains visant à renforcer leurs capacités en matière de recherche, d'analyse et de sensibilisation dans les domaines des changements climatiques et du développement en Afrique	1	1	1	1
Publications (Nombre de publications)	3	3	4	5
26. Tendances en matière de nouvelles technologies et d'innovations en Afrique	1	1	1	1
27. L'économie verte inclusive dans le contexte de la transformation structurelle et du développement durable	1	1	1	2
28. Rapport sur la science, la technologie et l'innovation en Afrique	1	1	1	1
29. Recueil des meilleures pratiques pour la mutualisation des expériences à l'appui de l'innovation et du développement durable fondé sur l'exploitation minière	0	0	1	1
Activités ou documentation techniques (Nombre d'activités ou de documents)	16	16	19	20
30. Principes directeurs pour le renforcement de la capacité des États membres à mettre en œuvre et à suivre les politiques et stratégies conformes à la Vision africaine des mines	2	1	1	1
31. Principes directeurs méthodologiques pour l'évaluation des investissements liés au climat dans les écosystèmes	1	0	1	1
32. Manuel de formation et boîtes à outils à l'appui du renforcement des capacités des parties prenantes chargées d'élaborer les politiques relatives aux chaînes d'approvisionnement en minéraux	0	1	1	1
33. Répertoire des experts des changements climatiques en Afrique	0	0	1	1
34. Cartographie des institutions présentes tout au long de la chaîne de valeur des services d'information climatique	0	1	1	0

⁴ L'agrégat de la sous-catégorie ne prend pas en compte le programme de bourses.

⁵ L'agrégat de la sous-catégorie ne prend pas en compte le programme de bourses.

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
35. Notes d'orientation sur les questions et tendances nouvelles en matière de nouvelles technologies et d'innovations en Afrique	1	2	2	2
36. Notes d'orientation et études sur les changements climatiques et le développement en Afrique	2	2	2	2
37. Notes d'orientation et études sur l'économie verte inclusive dans le contexte de la transformation structurelle	2	1	2	2
38. Promotion de la science, de l'innovation et de la technologie en Afrique	1	1	0	0
39. Mise en place d'une plateforme de recherche sur le climat pour le développement en Afrique	1	0	1	1
40. Analyse qualitative de l'information climatique en vue de l'élaboration d'une politique de développement, d'un programme d'aide à la décision et de pratiques de gestion	1	1	1	1
41. Développement des infrastructures et des capacités pour les projets relatifs aux services d'information climatique	1	1	1	2
42. Renforcement de la gouvernance climatique et de l'exécution des politiques s	1	1	0	1
43. Ensemble de ressources sur le climat en Afrique et de services d'information climatique	1	0	1	1
44. Rapport sur les changements climatiques et le développement en Afrique, récapitulant les principaux messages et recommandations de la Conférence de 2020 sur les changements climatiques et le développement en Afrique	1	1	1	1
45. Notes d'orientation et études sur les changements climatiques et le développement en Afrique	1	1	1	1
46. Documentation pour les réunions du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) de l'Union africaine dans les domaines des nouvelles technologies et de l'innovation, de l'environnement et des ressources naturelles, et de l'économie verte et des changements climatiques dans le cadre de du Programme 2030 et de l'Agenda 2063	0	2	2	2

Produits non quantifiés

C. Activités de fond :

- **Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause :** examen des codes, documents et initiatives des communautés économiques régionales relatifs aux minéraux ; examen des enjeux et des options relatifs à la Vision nationale des mines à l'échelle nationale ; Dialogue d'experts de haut niveau sur la science, la technologie et l'innovation ; Réunion de haut niveau sur l'économie verte inclusive et la transformation structurelle en Afrique Conférence de 2020 sur les changements climatiques et le développement en Afrique ; Tenue de pourparlers sur le climat en Afrique pour recueillir les contributions des parties prenantes africaines sur les intérêts du continent dans les réflexions sur la gouvernance climatique mondiale, y compris la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ; contribution aux réunions du NEPAD de l'Union africaine dans des domaines tels que les nouvelles technologies et l'innovation, l'environnement et les ressources naturelles, l'économie verte et les changements climatiques dans le cadre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

D. Activités de communication :

- **Plateformes numériques et contenus multimédias :** mise à jour et maintenance de sites Web et de plateformes de médias sociaux, notamment les suivants : programme Climat pour le développement en Afrique (www.climdev-africa.org), Climate Research for Development in Africa (www.climdev-africa.org/cr4d/), Forum régional africain sur le développement durable (<https://www.uneca.org/fr/arfsd2019>) et le Centre africain pour la politique en matière de climat (<https://www.uneca.org/fr/acpc>).

Sous-programme 6 : Égalité des sexes et autonomisation des femmes

A. Objectif

- 1.6 Le sous-programme a pour objectif de parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes pour un développement inclusif et durable en Afrique

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020 Exploiter le dividende démographique en Afrique en promouvant l'égalité entre les sexes

En 2018, l'Afrique du Sud, le Nigéria et l'Ouganda ayant demandé un appui pour le renforcement de leurs capacités en matière d'intégration de la parité hommes-femmes dans leurs politiques sectorielles, le sous-programme a commencé à appliquer une approche multidimensionnelle qui s'appuie sur ses trois fonctions permanentes essentielles pour répondre aux besoins des pays cibles en matière d'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits. Concrètement, conformément à sa fonction de cellule de réflexion, le sous-programme a créé des produits de connaissance tels que des analyses de situation par pays qui identifient les principaux problèmes et proposent des solutions et un manuel opérationnel qui aide les États membres à intégrer la parité hommes-femmes dans toutes les politiques nationales et sectorielles pertinentes. Le sous-programme a mis au point, en partenariat avec les sous-programmes 4, 7 et 9, un projet intitulé « *Mettre le dividende démographique en Afrique au service de l'égalité des sexes* », qui vise à exploiter le potentiel du dividende démographique et de l'égalité des sexes pour parvenir au développement durable.

Le plus difficile était que les États membres n'avaient qu'une capacité limitée pour intégrer la question de la parité hommes-femmes dans leurs politiques sectorielles et réduire les disparités entre les sexes dans les domaines social et économique, ce qui entravait leur capacité à tirer parti du dividende.

En conséquence, pour 2020, le sous-programme mettra au point des moyens d'action, notamment un tableau de bord statistique et un indice récapitulatif pour aider certains pays à suivre leurs progrès en matière d'intégration de la parité hommes-femmes. Un appui technique et des services consultatifs seront fournis pour maintenir la dynamique dans ce domaine et un forum de dialogue international et régional et des ateliers de formation nationaux seront organisés en vue de renforcer les capacités et de fournir aux pays des plateformes pour apprendre des autres pays africains ainsi que des pays de la région Asie et Pacifique.

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir permettre de renforcer la capacité de trois pays africains à intégrer la parité hommes-femmes dans leurs politiques sectorielles et à réduire les écarts entre les sexes dans les domaines social et économique afin de tirer parti du dividende démographique.

Concrètement, si le résultat est atteint, il permettra à trois États membres d'adopter des stratégies d'intégration de la parité hommes-femmes dans leurs politiques sectorielles, comme l'indique la figure.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif du sous-programme.

B. Produits pour la période 2018-2020

S.26.8. Les produits prévus et réalisés pour 2018 et les produits prévus pour 2019 et 2020, en se référant au mandat, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Produits	Prévisions 2018	Réalizations 2018	Prévisions 2019	Prévisions 2020
----------	--------------------	----------------------	--------------------	--------------------

Produits quantifiés

A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts :

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)			1	
1. Rapport à la session du Comité du genre et du développement social sur les travaux du sous-programme			1	
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de séances de trois heures)			4	
2. Session biennale du Comité du genre et du développement social			4	
B. Création et transfert de connaissances :				
Projets de coopération technique (nombre de projets)	6	6	7	4
3. Projet sur l'intégration de la parité hommes-femmes dans les plans, politiques et programmes nationaux des pays qui demandent des services consultatifs techniques, l'accent étant mis sur l'autonomisation économique des femmes	1	1	3	1
4. Projet sur le rôle des femmes dans les situations d'après-conflit et la consolidation de la paix visant à renforcer la capacité des États membres à assurer la participation équitable des femmes à la prise de décisions	0	0	0	1
5. Projet d'élaboration d'un indicateur africain de l'égalité entre les sexes qui fournira un outil harmonisé unique en matière de politiques qui facilitera les efforts des pays africains pour suivre les progrès accomplis en ce qui concerne les indicateurs de l'égalité des sexes	1	1	0	0
6. Projet sur la dimension de la parité hommes-femmes du dividende démographique, afin de renforcer la capacité des États membres à tirer parti du dividende démographique et à réaliser l'égalité entre les sexes	1	1	1	1
7. Projet sur la gestion du Fonds de responsabilisation des femmes africaines visant à renforcer l'autonomisation économique des femmes en augmentant le nombre de femmes gestionnaires de fonds en Afrique	1	1	1	1
8. Projet relatif à l'examen après 25 ans de mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing visant à renforcer la capacité des États membres à faire rapport sur leurs obligations internationales	1	1	1	0
9. Projet sur le genre et l'exploitation minière artisanale et à petite échelle : relier la recherche à la gouvernance du secteur extractif, afin de renforcer la capacité des décideurs à répondre aux besoins des femmes travaillant dans les exploitations minières artisanales et à petite échelle et de renforcer la capacité des organisations locales de la société civile à les défendre et à suivre les processus à cet égard	1	1	1	0
Séminaires, ateliers, bourses et activités de formation (nombre de jours)	3	3	4	13
10. Atelier sur le Rapport sur les femmes africaines pour mieux faire connaître ses conclusions et recommandations et intégrer les recommandations de politique générale dans les plans de travail de certains ministères d'exécution	0	0	1	1
11. Atelier sur le rapport sur l'entrepreneuriat féminin pour mieux faire connaître ses conclusions et recommandations et intégrer les recommandations politiques dans les plans de travail de certains ministères d'exécution	0	0	1	5
12. Formation sur l'Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique pour appuyer les efforts des États membres visant à mettre l'accent sur les domaines prioritaires d'action politique.	1	1	2	5
13. Formation de fonctionnaires africains de niveau intermédiaire en tant que formateurs en matière de parité hommes-femmes et de gestion des politiques économiques, afin de renforcer la capacité des États membres à intégrer la parité hommes-femmes dans les processus de gestion des politiques économiques	2	2	0	0
14. Séminaire sur le rôle des femmes dans les situations d'après conflit et la consolidation de la paix, afin de renforcer la capacité des États membres cibles à promouvoir la participation des femmes à la prise de décisions	0	0	0	2
Publications (nombre de publications)	0	0	2	1
15. Rapport sur les femmes africaines, élaboré dans le cadre de l'initiative à l'échelle du continent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des	0	0	1	1

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
femmes, qui vise à intégrer la parité hommes-femmes dans les politiques sectorielles de certains ministères d'exécution.				
16. Rapport sur l'entrepreneuriat féminin qui, en examinant le lien entre l'éducation et l'entrepreneuriat productif, renforcera la capacité des États membres à stimuler la productivité des femmes entrepreneurs	0	0	1	0
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	1	1	4	4
17. Manuel opérationnel sur l'intégration de la parité hommes-femmes et du dividende démographique dans les plans nationaux, afin de renforcer la capacité des États membres à tirer parti du dividende démographique en favorisant l'égalité entre les sexes	0	0	0	1
18. Note technique sur la parité hommes-femmes et l'indice du dividende démographique, afin de renforcer la capacité technique des pays cibles de suivre les progrès accomplis dans le domaine de la parité hommes-femmes et de définir les domaines prioritaires	0	0	0	1
19. Fiche d'information sur les femmes en politique en Afrique 2019, pour sensibiliser les professionnels des médias, les organisations de la société civile et les gouvernements au pourcentage de femmes parmi les parlementaires et les ministres en Afrique.	0	0	0	1
20. Note d'orientation sur l'entrepreneuriat féminin en Afrique, visant à renforcer la capacité des États membres à adopter des stratégies novatrices pour accroître la productivité des femmes entrepreneurs	0	0	0	1
21. Notes techniques sur l'Indicateur de la parité hommes-femmes en Afrique et l'Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique pour aider les pays africains à mesurer les écarts entre les sexes et à évaluer les progrès réalisés par les gouvernements africains dans la mise en œuvre de politiques visant à promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles	1	1	1	0
22. Recherches sur les politiques relatives à la parité hommes-femmes et aux changements climatiques en Afrique, afin d'aider les États membres à mieux comprendre les liens qui existent entre la parité hommes-femmes, la vulnérabilité et les changements climatiques, en vue d'élaborer des interventions politiques efficaces	0	0	1	0
23. Recherche sur les politiques relatives à la parité hommes-femmes et les industries extractives en Afrique, pour approfondir la compréhension de la gouvernance du secteur minier artisanal et à petite échelle.	0	0	1	0
24. Document final de la Conférence régionale pour l'Afrique sur l'examen après 25 ans de mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, qui doit fournir un examen quinquennal des progrès accomplis par les États africains dans ce domaine	0	0	1	0

Produits non quantifiés

C. Activités de fond :

- **Bons offices** : Réunions organisées pour des consultations et des négociations au niveau ministériel sur la Déclaration et le Programme d'action de Beijing.
- **Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause** : Manifestation spéciale à l'occasion de la Journée internationale de la femme 2020 et de la campagne des 16 jours de mobilisation contre la violence sexiste et soutien à la réunion ministérielle tenue avant la réunion de la Commission de la condition de la femme

D. Activités de communication :

- **Plateformes numériques et contenus multimédias** : Tenue à jour et développement des plateformes de connaissances pour le partage de l'information et la promotion de l'égalité entre les sexes, de l'autonomisation des femmes et des droits sociaux, économiques, politiques et humains des femmes en vue de promouvoir le dialogue entre les parties prenantes concernées et de sensibiliser davantage aux options politiques possibles.
- **Relations extérieures et relations avec les médias** : Communiqués de presse publiés sur le site Web du sous-programme concernant chaque manifestation accueillie et organisée, ainsi que l'utilisation active des comptes des médias sociaux du sous-programme.

Sous-programme 7 : Activités sous-régionales de développement

Composante 1

Activités sous-régionales en Afrique du Nord

A. Objectif

1.7 La composante a pour objectif la création d'emplois durables pour les jeunes et les femmes en Afrique du Nord.

B. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Stratégies et politiques de création d'emplois

Le taux de chômage en Afrique du Nord est le plus élevé au monde. Les jeunes, en particulier les jeunes femmes, connaissent des taux de chômage plus élevés. Le ratio emploi-population, qui a très peu changé au fil des ans, demeure l'un des plus bas du continent. En 2017, le taux d'activité en Afrique du Nord était de 41,3 % contre une moyenne continentale de 59,3 %. Le taux de chômage des jeunes s'élevait à 29,5 % et, pour les jeunes femmes instruites, les chiffres étaient encore pires, avec quelque 40 % de ces femmes sans emploi. La situation est aggravée par de faibles taux de productivité du travail, un environnement économique hostile, un secteur informel en expansion et une inadéquation entre les compétences des demandeurs d'emploi et les besoins du marché du travail. Le chômage renforce les inégalités de revenus et d'autres formes d'inégalité et peut conduire à des troubles civils, comme en témoignent les troubles politiques et sociaux qui se sont produits dans la sous-région ces dernières années.

Consciente des défis que représente des taux de chômage élevés et de l'impact potentiel de ceux-ci, la composante a mené dans ce domaine en 2018 des travaux de recherche qui ont mis en lumière un certain nombre de facteurs qui ont exacerbé les taux de chômage dans la sous-région, notamment la mauvaise gouvernance, l'allocation inefficace des ressources, la faible dynamique du marché du travail, les environnements non favorables aux entreprises et le manque de stratégies et politiques coordonnées sur l'éducation, l'accès au crédit, le secteur informel, l'industrialisation et la diversification économique. Les travaux de recherche ont aussi mis en lumière le manque de sensibilisation des décideurs à la nécessité d'établir des liens entre les différentes politiques et stratégies visant à promouvoir l'emploi des jeunes et des femmes, nécessité à laquelle il convient de répondre en mettant en œuvre des programmes de renforcement des capacités et de services consultatifs destinés aux décideurs et autres acteurs clés du secteur de l'emploi.

En 2019, le sous-programme a organisé le Dialogue régional sur l'emploi en Afrique du Nord, qui a réuni des hauts responsables des secteurs public et privé, du monde universitaire et de la société civile des sept pays de la sous-région, afin de les amener à mieux appréhender les lacunes des stratégies et politiques de développement économique et social qui continuent d'entraver la création d'un environnement dynamique pour les entreprises et de créer suffisamment d'emplois pour satisfaire les besoins de la population croissante de la région. Le dialogue a été organisé en partenariat avec les sous-programmes 1, 6 et 9 de la CEA et en étroite collaboration avec des institutions internationales, notamment l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). Les consultations avec les partenaires de développement, notamment l'Union européenne, la Banque européenne d'investissement et l'Institut Brookings,

ont également permis de mieux comprendre les principaux éléments qui pourraient constituer la base d'une approche novatrice pour attirer les investissements, favoriser la diversification économique et créer des emplois fondés sur la stabilité macroéconomique, élaborer des instruments financiers novateurs et promouvoir un environnement favorable aux entreprises. Le sous-programme a utilisé le dialogue régional pour hiérarchiser les domaines d'intervention et développer des connaissances sur les stratégies et les politiques nécessaires, avec des liens dynamiques pour stimuler la création d'emplois en Afrique du Nord et au-delà.

Les défis identifiés étaient une capacité limitée dans la région à apprécier les liens et à construire un écosystème plus innovant qui favorise l'emploi, en particulier pour les jeunes et les femmes.

Face à cette situation, à compter de 2019 et pour 2020, la composante fournira une formation à la demande et des services consultatifs à 28 décideurs de sept pays d'Afrique du Nord, à savoir l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, le Soudan et la Tunisie, pour renforcer leur capacité à identifier les lacunes dans les politiques, concevoir et appliquer des politiques et stratégies appropriées visant à réduire le chômage et assurer l'égalité des chances aux jeunes et aux femmes.

En outre, des activités ciblées telles que des programmes de renforcement des capacités et de services consultatifs à l'intention des décideurs et d'autres acteurs clés du secteur de l'emploi seront menées en étroite collaboration avec les sous-programmes 2, 3, 4, 6 et 9 pour améliorer l'environnement économique, la dynamique du marché du travail et la diversification économique. Des documents d'orientation seront rédigés et des dialogues sur les politiques seront organisés au niveau régional.

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir accroître la capacité des décideurs des pays d'Afrique du Nord à identifier les lacunes dans les politiques et à proposer des solutions innovantes pour la création d'emplois.

Concrètement, si le résultat est atteint, il comprendra la formation de 28 décideurs de sept pays et l'obtention par les intéressés d'une qualification à l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) de la CEA, comme l'indique la figure.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif de la composante.

C. Produits pour la période 2018-2020

S.26.9. Les produits prévus et livrés en 2018 et les produits prévus pour 2019 et 2020, en se référant au mandat, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts :				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	4	4	4	4
1. Rapports au Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique du Nord	1	1	1	1
2. Établissement d'un profil sous-régional sur les évolutions socioéconomiques à l'intention des États membres	1	1	1	1
3. Programmes régionaux et internationaux et autres initiatives spéciales à élaborer à l'intention des États membres	1	1	1	1

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
4. Rapport annuel sur les activités de la CEA en Afrique du Nord à établir à l'intention des États membres	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de séances de 3 heures)	11	11	11	11
5. Session du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord	11	11	11	11
B. Création et transfert de connaissances :				
Projets de coopération technique (nombre de projets)	-	-	1	1
6. Projet de mise en œuvre du plan d'action du Maghreb pour la relance du commerce intra-africain	-	-	1	-
7. Projet pour l'emploi visant à renforcer les capacités des décideurs de haut niveau des pays d'Afrique du Nord en matière de formulation et de mise en œuvre de stratégies et de politiques pour stimuler l'emploi des jeunes et des femmes	-	-	-	1
Séminaires, ateliers, bourses et activités de formation (nombre de jours)	4	4	8	12
8. Forum pour le développement de l'Afrique du Nord	-	-	2	-
9. Colloque international sur le développement économique en Afrique du Nord	4	4	4	4
10. Formation des décideurs sur les politiques de l'emploi	-	-	-	8
11. Forum de l'emploi			2	
Publications (nombre de publications)	6	6	4	1
12. Profil de pays : Libye	1	1	-	-
13. Profil STEPS (Algérie)	1	1	-	-
14. Politique budgétaire pour le financement du développement durable en Afrique du Nord			1	
15. Outils d'analyse des statistiques de l'emploi			1	
16. La révolution des données en Afrique du Nord	1	1	-	-
17. Qualité institutionnelle et transformation structurelle	1	1	-	-
18. Mise en œuvre des objectifs de développement durable au Maghreb	1	1	-	-
19. Chaînes de valeur régionales	1	1	-	-
20. Facilitation du commerce	-	-	1	-
21. Gestion des risques climatiques			1	-
22. Effectif				1
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	0	0	2	3
23. Document d'orientation pour aider les décideurs dans le domaine de l'emploi	-	-	-	1
24. Document d'orientation pour aider les décideurs dans le domaine de la qualité institutionnelle et de la transformation structurelle	-	-	1	
25. Document d'orientation pour aider les décideurs dans le domaine de la gestion des risques climatiques	-	-	-	1
26. Document d'orientation sur le financement du secteur privé (à publier en collaboration avec des groupes de réflexion nord-africains)			1	
27. Document d'orientation pour aider les décideurs et encourager la participation du secteur privé aux initiatives visant à la réalisation des objectifs de développement durable.	-	-	-	1

Produits non quantifiés

C. Activités de fond :

- **Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause**

Services consultatifs à la Mauritanie pour faciliter la préparation de son examen national volontaire, au Maroc sur les distorsions dans l'allocation des ressources, à la Mauritanie et au Soudan pour faciliter la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008, à la Mauritanie dans le domaine des statistiques sociales et à l'Algérie, au Maroc et à la Tunisie pour faciliter la réalisation des objectifs de développement durable ; des consultations sous-régionales, par l'intermédiaire

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
-----------------	----------------------------	------------------------------	----------------------------	----------------------------

du mécanisme de coordination sous-régional, pour coordonner les efforts des partenaires en vue d'atteindre les objectifs de développement durable et suivre les progrès réalisés à cet égard ; services consultatifs sur l'emploi.

Réunions consultatives sur la qualité institutionnelle et la transformation structurelle, la révolution des données en Afrique du Nord, la facilitation du commerce et la gestion des risques climatiques

D. Activités de communication :

- **Plateformes numériques et contenus multimédias**

Module de gestion de la relation clients de la plateforme de gestion des connaissances pour faciliter la diffusion des publications aux parties prenantes et partenaires externes concernés

Sous-programme 7 : Activités sous-régionales de développement

Composante 2

Activités sous-régionales en Afrique de l'Ouest

A. Objectif

1.14 La composante a pour objectif de réaliser un développement inclusif et l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.

B. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Une rupture nette avec les tendances démographiques actuelles en Afrique de l'Ouest

En 2018, le Niger avait mis en œuvre les activités prévues pour les deux premières années de son plan de développement à moyen terme 2017-2021. Le principal objectif du plan de développement du Niger était de rompre avec le statu quo en s'attaquant à la pauvreté dans les zones rurales, où vivent 80 % de la population totale. À cette fin, il a été décidé que les tendances démographiques actuelles étaient le principal défi à relever pour vaincre la pauvreté et assurer un développement durable. Le taux d'accroissement de la population nigérienne était de 3,9 % et le taux de fécondité était de 7,6 enfants par femme. Au total, 76,3 % des filles de 20 à 24 ans étaient mariées avant 18 ans. Ces trois indicateurs sont parmi les plus élevés au monde. À ce rythme, la population nigérienne doublera au cours des 18 prochaines années. Ces problèmes démographiques auxquels le Niger est confronté sont similaires à ceux rencontrés dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, la population de la sous-région représentant environ 30 % de la population totale du continent.

En 2018, la composante 2 du sous-programme a, conjointement avec le FNUAP, fourni des services consultatifs au Niger en ce qui concerne l'impact de l'accroissement démographique, en particulier sur l'environnement et les tendances migratoires. Cela a contribué à la révision du cadre stratégique du pays en matière de population. En outre, le sous-programme a fourni un appui technique au Niger pour l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil du pays. Ce qui a permis la formulation d'un cadre juridique national de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil.

Toutefois, il convient de noter que la plupart des pays de la sous-région n'avaient pas encore récolté les fruits du dividende démographique, soit une croissance économique plus productive et un développement inclusif, principalement parce que les taux de fécondité et de mortalité restaient élevés. De sorte que la situation influait sur les politiques démographiques et économiques, en raison de la structure par âge de la population. En outre,

l'Afrique de l'Ouest est l'une des sous-régions les plus touchées par les migrations, du fait, en partie, de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse.

En réponse, pour 2020, la composante prévoit de fournir des analyses des politiques, de renforcer les capacités de ses États membres, de forger des consensus et de plaider en faveur d'une intensification des efforts visant à mieux aligner les politiques démographiques sur les programmes nationaux de développement. En mettant l'accent sur la dynamique démographique au service du développement, la composante devrait réunir une masse critique de compétences et de talents capables de faire face aux changements démographiques auxquels sont confrontés ses États membres et aux implications connexes pour le développement durable. Les activités à entreprendre couvriraient un large éventail de questions, notamment la dynamique familiale, les migrations et les migrants, la santé et la mortalité, le vieillissement et les conditions de vie, la démographie historique, l'état civil, l'autonomisation des femmes et des jeunes, la paix et la sécurité.

De ce fait, dans le cadre des travaux de la composante dans ce domaine thématique, la CEA mettra l'accent sur le lien entre la dynamique démographique et le développement, offrant ainsi aux parties prenantes une rare occasion d'utiliser son avantage comparatif pour entreprendre des analyses et des recherches sur les questions démographiques dans une optique macroéconomique. À cet égard, certaines analyses ont déjà montré qu'il était impératif que l'Afrique aborde ces questions. Par exemple, les travaux de la composante sur le coût de la faim en Afrique ont révélé que les coûts annuels associés au retard de croissance des enfants atteignaient des valeurs équivalentes à 1,9 à 16,5 % du PIB de certains pays. En outre, la CEA a souligné dans son Rapport économique sur l'Afrique 2017 que la réduction des disparités entre les sexes et l'amélioration de l'accès des femmes aux possibilités économiques pouvaient engendrer une productivité et des gains sociaux importants en Afrique.

Cela permettra à la composante de faire appel à la collaboration et aux partenariats avec diverses parties prenantes aux niveaux national, sous-régional et régional, y compris les institutions des Nations Unies. La composante prévoit de s'assurer la participation des universitaires, des acteurs non étatiques et des institutions travaillant sur la dynamique démographique.

Concrètement, si le résultat est atteint, il y aura une augmentation du nombre de fonctionnaires nationaux ayant reçu une formation dans le domaine de la dynamique démographique et qui agiront pour influencer sur le processus de formulation des politiques publiques et/ou sur le réajustement de celles-ci en fonction des priorités, pour ce qui est du renforcement des compétences, comme l'illustre la figure ci-après.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif de la composante.

C. Produits pour la période 2018-2020

S.26.10. Les produits prévus et livrés en 2018 et les produits prévus pour 2019 et 2020, en se référant au mandat, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Produits	Prévisions 2018	Réalizations 2018	Prévisions 2019	Prévisions 2020
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts :				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	2	2	2	2
1. Rapports au Comité intergouvernemental d'experts (CIE) du Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest	1	1	1	1
2. Rapport annuel sur la mise en œuvre des programmes de développement régionaux et internationaux convenus et sur les activités de la CEA en Afrique de l'Ouest	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de séances de trois heures)	8	8	8	8
3. Réunion annuelle du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest	8	8	8	8
B. Création et transfert de connaissances :				
Projets de coopération technique (nombre de projets)	1	1	0	1
4. Projet de renforcement des capacités institutionnelles des communautés économiques régionales, des organisations intergouvernementales et des pays en matière de statistiques et de développement	1	1	0	0
5. Projet sur le renforcement de la capacité institutionnelle des communautés économiques régionales, des organisations intergouvernementales et des pays à tirer parti de la dynamique démographique pour le développement en Afrique de l'Ouest	-	-	-	1
Séminaires, ateliers, bourses et activités de formation (nombre de jours)	9	9	6	14
6. Atelier de groupes de réflexion sur les questions relatives au développement de l'Afrique de l'Ouest : « <i>Possibilités offertes et défis posés par la dynamique démographique en Afrique de l'Ouest</i> »	9	9	6	9
7. Formation visant à renforcer les capacités des États membres en matière de dynamique démographique au service du développement	-	-	-	5
Publications (nombre de publications)	6	4	6	4
8. Publication de profils de pays	5	3	4	3
9. Publication sur la révolution des données à l'appui du suivi des objectifs de développement durable	-	-	2	-
10. Publication sur la transformation structurelle économique et sociale en Afrique de l'Ouest	1	1		1
Activités ou documentations techniques (nombre d'activités ou de documents)	1	1	1	1
11. Notes d'orientation sur la transformation économique et sociale durable en Afrique de l'Ouest	1	1	1	-
12. Documents techniques sur la dynamique démographique au service du développement				1
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond :				
<ul style="list-style-type: none"> • Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : Services consultatifs sur les statistiques, l'intégration régionale, la dynamique démographique pour le développement et le développement durable en Afrique de l'Ouest. 				
D. Activités de communication				
<ul style="list-style-type: none"> • Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : Manifestation spéciales, lancement de publications phares et autres ; Réunion annuelle du Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique de l'Ouest, par lequel le système des Nations Unies apporte son appui à l'Union africaine et à son programme NEPAD, en vue d'éviter les doubles emplois et de créer des synergies entre les acteurs du développement 				

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Relations extérieures et relations avec les médias Communiqués, autres supports de communication aux médias • Plateformes numériques et contenus multimédias Administration de sites Web, de plateformes de médias sociaux, de communautés de pratique et de contenus connexes 				

Sous-programme 7 : Activités sous-régionales de développement

Composante 3 Activités sous-régionales en Afrique centrale

A. Objectif

1.3 Le sous-programme a pour objectif la diversification et la transformation économiques en Afrique centrale.

B. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Diversification économique accrue en Afrique centrale

En 2018, le Gouvernement tchadien, avec l'assistance technique de la CEA, a approuvé le Plan directeur de l'industrialisation et de la diversification économique. Le Plan directeur a fourni au Tchad un outil politique intégré et global pour transformer structurellement l'économie du pays et conduire le Tchad vers un statut de pays à revenu intermédiaire, avec une économie diversifiée, résiliente et compétitive, capable de pénétrer les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Le succès du Plan a nécessité de solides capacités en termes de conceptualisation et de formulation des projets. D'autres conditions essentielles étaient l'amélioration de l'environnement des entreprises, l'accès accru au financement, la croissance de la productivité et la garantie d'une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour poursuivre les investissements à long terme afin de catalyser l'industrialisation et la diversification économique, tout en restaurant la stabilité macroéconomique par des mesures à court terme. Aussi, pour rendre le Plan opérationnel, une stratégie nationale de la ZLECA a été formulée et des études de diagnostic de la croissance, des analyses de la chaîne de valeur et d'autres études ont été entreprises en vue d'aider à identifier les principaux piliers et catalyseurs économiques de la diversification économique dans le pays. Il s'agit notamment de l'agro-industrie, du développement de l'élevage en mettant l'accent sur les exportations de viande et de cuir, de l'exploitation des énergies renouvelables et des technologies agricoles dans les zones arides, de la création de groupements et de l'émergence de l'économie du savoir.

Le Plan directeur et les options stratégiques sur l'agriculture aride et les énergies renouvelables sont conformes aux initiatives phares du Plan d'appui des Nations Unies au Sahel, visant à exploiter les énergies renouvelables et à renforcer la résilience climatique et l'agriculture durable. En outre, l'industrialisation verte a été choisie comme voie privilégiée pour accroître la part des produits manufacturés dans les exportations totales et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le rôle des centres urbains dans la diversification économique a été élucidé et intégré dans le Plan. Cet effort a été réalisé en étroite collaboration avec les sous-programmes 2, 3, 6 et 9 de la CEA.

Deux ans après l'adoption du Consensus de Douala, la composante est de plus en plus reconnue comme un centre d'excellence en matière de diversification

économique. Cela se reflète dans les témoignages pertinents de plusieurs parties prenantes et dans le nombre croissant de demandes d'assistance et de soutien des États membres et des commissions économiques régionales de la sous-région. Des institutions telles que la BAD et la Banque mondiale ont sollicité l'appui et les conseils de la composante pour élaborer leurs propres stratégies régionales pour l'Afrique centrale. La BAD a pris en considération les conseils pour sa stratégie régionale et a fait de la diversification économique l'une de ses priorités. Les équipes de pays des Nations Unies dans la sous-région ont également reconnu le rôle de la composante et ont cherché à inclure la contribution de celle-ci dans leurs programmes de travail et plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement respectifs. En outre, les résultats obtenus au Tchad ont incité les Gouvernements du Congo, du Gabon, de la Guinée équatoriale ainsi que la CEEAC et la CEMAC à demander à la CEA de formuler des stratégies de diversification économique et d'autres plans directeurs pertinents. En réponse, pour 2020, la composante apportera son appui à la CEEAC et à la CEMAC ainsi qu'au Congo, au Gabon et à la Guinée équatoriale pour les aider à développer des stratégies de diversification économique qui intègrent l'économie numérique comme un moyen de stimuler la productivité et la compétitivité des économies locales. Cet appui s'inspirera des enseignements tirés du processus d'élaboration du Plan directeur tchadien ainsi que des résultats de la trente-cinquième réunion du Comité intergouvernemental d'experts qui se tiendra sur le thème des enjeux, défis et opportunités de la transformation numérique et de la diversification économique en Afrique centrale, en juin 2019 à Malabo.

La réalisation de la diversification économique en Afrique centrale nécessite un soutien politique intégré pour l'ensemble des ODD. À cette fin, toutes les activités énumérées ci-dessus seront menées en étroite collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies dans les pays respectifs, afin de tirer parti de l'expertise vaste et diverse de la famille des Nations Unies. Le sous-programme s'inspirera également des divers systèmes d'évaluation et des recommandations qui en découleront pour l'ensemble de la CEA.

Les travaux de la composante en 2020 faciliteront l'augmentation du volume des échanges commerciaux dans les secteurs non pétroliers et l'accroissement de la part des produits manufacturés dans les exportations totales en Afrique centrale, réduisant ainsi la vulnérabilité globale des économies locales à l'égard des exportations de pétrole. La part du commerce entre pays de l'Afrique centrale passera de 1,7 % (2016) à 3 %.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif de la composante.

C. Produits pour la période 2018-2020

S.26.11. Les produits prévus et livrés en 2018 et les produits prévus pour 2019 et 2020, conformément aux mandats, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts :				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	3	3	3	3
1. Rapport annuel sur les activités du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique centrale	1	1	1	1
2. Rapport d'étape sur les programmes régionaux et internationaux et autres initiatives spéciales dans la sous-région	1	1	1	1
3. Rapport sur la mise en œuvre des initiatives sous-régionales en Afrique centrale	1	1	1	1

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de séances de trois heures)	12	12	12	12
4. Réunion annuelle du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique centrale	8	8	8	8
5. Développement des infrastructures en Afrique centrale : au-delà des chaînons manquants	2	2	0	0
6. Une poussée en faveur d'une industrialisation fondée sur les ressources naturelles : une marge de manœuvre budgétaire pour l'industrialisation en Afrique centrale	2	2	0	0
7. La Zone de libre-échange continentale et l'Afrique centrale : renforcement de l'harmonisation au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	0	0	2	0
8. Permettre la réalisation des objectifs de développement durable par la planification du développement : éléments pertinents provenant de l'Afrique centrale	0	0	2	0
B. Création et transfert de connaissances :				
Projets de coopération technique (nombre de projets)	1	1	1	1
9. Programme d'appui au commerce et à l'intégration économique	1	1	1	1
Séminaires, ateliers, bourses et activités de formation (nombre de jours)	30	31	35	36
10. Colloque sur la diversification économique	0	1	0	1
11. Atelier sur les modèles et les outils de prévision pour la diversification économique et la réalisation des OMD	5	5	10	10
12. Formation sur les instruments commerciaux et d'accès aux marchés	25	25	25	25
Publications (nombre de publications)	4	4	8	4
13. Profils de pays (STEPS)	1	1	5	3
14. Développement des infrastructures en Afrique centrale : au-delà des chaînons manquants	1	1	0	0
15. Une poussée en faveur d'une industrialisation fondée sur les ressources naturelles : une marge de manœuvre budgétaire pour l'industrialisation en Afrique centrale	1	1	0	0
16. La Zone de libre-échange continentale et Afrique centrale : renforcement de l'harmonisation au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	1	0	1	0
17. Étude préliminaire sur le thème du Comité intergouvernemental d'experts	0	1	1	1
18. Permettre la réalisation des objectifs de développement durable par la planification du développement : éléments pertinents provenant de l'Afrique centrale	0	0	1	0
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	3	3	4	4
19. Note d'orientation sur les questions émergentes en Afrique centrale	0	0	1	1
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond :				
<ul style="list-style-type: none"> • Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : Dialogue de haut niveau sur les politiques, réunions du Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique centrale • Bases de données et supports numériques : notes d'information électroniques sur les principales activités du Bureau sous-régional en Afrique centrale 				
D. Activités de communication :				
<ul style="list-style-type: none"> • Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : manifestation spéciale sur la transformation structurelle en Afrique centrale • Plateformes numériques et contenus multimédias : création et maintien de groupes d'apprentissage par les pairs et d'espaces de travail thématiques pour les communautés de pratique. 				

Sous-programme 7 : Activités sous-régionales de développement

Composante 4

Activités sous-régionales en Afrique de l'Est

A. Objectif

- 1.15 La composante a pour objectif l'approfondissement de l'intégration régionale et la promotion de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine dans la sous-région de l'Afrique de l'Est.

B. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine en Afrique de l'Est : de la vision à l'action

En 2018, la composante a été un important promoteur de l'intégration régionale et de l'industrialisation par le commerce. Dans les réunions annuelles du Comité intergouvernemental d'experts et du Groupe spécial d'experts de la composante l'intégration régionale et les questions liées au commerce ont été les principaux sujets traités.

La signature historique de l'Accord portant création de la ZLECA à Kigali en mars 2018 laisse espérer que nous pourrions consolider la création d'un marché véritablement intégré dans l'ensemble de la région et renforcer les chaînes de valeur régionales. Afin de tirer pleinement parti des possibilités offertes par la ZLECA, le sous-programme a organisé en novembre 2018 la vingt-deuxième réunion du Comité intergouvernemental d'experts sur le thème « Mise en œuvre de la ZLECA en Afrique de l'Est : de la vision à l'action », réunion qui était axée sur la discussion des stratégies nationales de la ZLECA qui complètent la politique commerciale plus large. Des groupes spéciaux d'experts sur la facilitation du commerce, les contraintes de la balance des paiements, le commerce des services et la sécurité énergétique ont été organisés en marge de la réunion de 2018 du Comité intergouvernemental d'experts.

Les CER d'Afrique de l'Est continuent de souffrir d'un déficit de capacités techniques et de ressources humaines. De sorte qu'un des défis à relever consiste à approfondir la collaboration avec toutes les CER de la région et à renforcer l'intégration régionale en Afrique de l'Est. Un défi parallèle consiste à fournir un appui technique aux États membres pour qu'ils puissent parvenir à ratifier et à mettre en œuvre l'Accord portant création de la ZLECA.

En réponse, pour 2020, la composante prendra de nombreuses mesures pour intensifier les interventions, telles que : a) fournir des services techniques et consultatifs aux États membres et aux CER sur les trois piliers que sont la libéralisation du commerce des marchandises, les services commerciaux et la libre circulation des personnes. En particulier, la composante présentera les opportunités qu'offre et les défis que pose la mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECA dans la publication « Mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECA en Afrique de l'Est - de la vision à l'action » ; b) organiser les forums nationaux et régionaux de la ZLECA en consultation avec les CER, le sous-programme 2 de la CEA ainsi que les équipes de pays des Nations Unies concernées, afin de réunir différentes parties prenantes pour discuter du type de soutien dont elles pourraient avoir besoin pendant la ratification et la mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECA ; c) faciliter l'évaluation comparative des performances régionales au moyen du profil sous-régional, qui deviendra la publication phare de la composante et un document de référence qui jettera les bases de la mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECA ainsi que de différentes questions transfrontalières pour le système des Nations Unies en Afrique orientale ; enfin, d) travailler sur les questions liées au développement de l'économie bleue à l'appui de la ZLECA, y compris l'utilisation durable des voies navigables.

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir un engagement accru en faveur d'un approfondissement de l'intégration régionale et de l'accroissement des échanges commerciaux dans l'ensemble de l'Afrique de l'Est.

Concrètement, si le résultat est atteint, il concernera trois des sept pays de l'Afrique de l'Est qui ont ratifié l'Accord portant création de la ZLECA.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif.

C. Produits pour la période 2018-2020

S.26.12. Les produits prévus et livrés en 2018 et les produits prévus pour 2019 et 2020, en référence au mandat, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts :				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)				
	2	2	2	2
1. Rapports au Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est	1	1	1	1
2. Rapport annuel sur les activités de la CEA en Afrique de l'Est	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de séances de trois heures)				
	8	8	8	8
3. Réunion du Comité intergouvernemental d'experts de la sous-région ; Bureau en Afrique de l'Est	8	8	8	8
B. Création et transfert de connaissances :				
Projets de coopération technique (nombre de projets)				
			1	
4. Projet sur le tourisme durable en Afrique de l'Est			1	
Séminaires, ateliers, bourses et activités de formation (nombre de jours) ⁶				
	15	15	15	18
5. Financement du tourisme durable en Afrique de l'Est	3	3	-	-
6. Énergie et industrialisation en Afrique de l'Est	3	3	-	-
7. Contraintes de la balance des paiements en Afrique de l'Est	3	3	-	-
8. Intégration régionale et commerce en Afrique de l'Est	3	3	9	9
9. Emploi et croissance inclusive : leur contribution aux objectifs de développement durable	-	-	3	-
10. La cohésion sociale dans le contexte d'un régionalisme ouvert	-	-	3	-
11. Expériences de l'Afrique de l'Est en matière de politique d'économie bleue	-	-	-	3
12. Compte satellite du tourisme en Afrique de l'Est	3	3	-	3
13. Les stratégies visant à renforcer le commerce des services en Afrique de l'Est				3
14. Programme de bourses pour les jeunes économistes africains afin de renforcer leurs capacités en matière d'intégration régionale et de commerce	1	1	1	1

⁶ L'unité de mesure utilisée pour le programme de bourses au titre de cette sous-catégorie est le nombre de boursiers, au lieu du nombre de jours de travail des boursiers à la Commission.

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
Publications (nombre de publications)	7	7	4	6
15. Profil sous-régional	1	1	1	1
16. Profil STEPS (Éthiopie)	1	1	-	-
17. Financement du tourisme durable en Afrique de l'Est	1	1	-	-
18. Énergie et industrialisation en Afrique de l'Est	1	1	-	--
19. Contraintes de la balance des paiements en Afrique de l'Est	1	1	-	-
20. Intégration régionale et mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECA en Afrique de l'Est	1	1	1	1
21. Emploi et croissance inclusive : leur contribution aux objectifs du Millénaire pour le développement	-	-	1	-
22. La cohésion sociale dans le contexte d'un régionalisme ouvert	-	-	1	1
23. Expériences de l'Afrique de l'Est en matière de politique d'économie bleue	-	-	-	1
24. Compte satellite du tourisme en Afrique de l'Est	1	1	-	1
25. Stratégies visant à renforcer le commerce des services en Afrique de l'Est				1
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	3	3	3	3
26. Notes d'orientation et documents de recherche sur les questions de développement socioéconomique prioritaires en Afrique de l'Est.	3	3	3	3

Produits non quantifiés

C. Activités de fond :

- **Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause** : Services consultatifs sur demande sur des questions institutionnelles et sectorielles pour soutenir la croissance inclusive, la transformation économique et sociale ainsi que la mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECA en Afrique de l'Est, le Mécanisme sous-régional de coordination pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe en tant que forum de consultation sous-régional pour coordonner les efforts des partenaires dans les domaines de la mise en œuvre et du suivi des ODD
- **Bases de données et supports numériques** : notes d'information électroniques sur les principales activités du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est (mises à jour régionales)

D. Activités de communication :

- Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information
- Plateformes numériques et contenus multimédias

Sous-programme 7 : Activités sous-régionales de développement

Composante 5 : Activités sous-régionales en Afrique australe

A. Objectif

- 1.1 La composante a pour objectif de parvenir à une industrialisation qui profite à tous pour réduire la pauvreté et les inégalités en Afrique australe.

B. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Accélérer l'industrialisation en Afrique australe

En 2018, dans le prolongement de l'appui technique apporté par la CEA, qui a abouti à la formulation et à l'adoption de la Stratégie et feuille de route de la SADC pour l'industrialisation (2015-2063) en 2015 et du Plan d'action de la Stratégie et feuille de route de la SADC pour l'industrialisation (2015-2030) en 2017, la Vision minière régionale a été élaborée et adoptée ; à la conception du Modèle de dotation des petites et moyennes entreprises de moyens qui leur permettent de jouer leur rôle dans l'industrialisation ; à l'Audit des compétences du secteur minier en Afrique australe ; à l'élaboration du Cadre des droits de propriété intellectuelle de la SADC ; enfin, à l'institutionnalisation du Forum des parties prenantes du secteur privé d'Afrique australe. Ces cadres ont été mis en place grâce à la conceptualisation des processus, à l'établissement de documents d'information et à des études analytiques, à l'appui technique, à l'organisation et au service des consultations nationales et régionales et à la mobilisation des ressources.

La difficulté a été la lenteur avec laquelle les États membres d'Afrique australe alignaient et intégraient la Stratégie et feuille de route de la SADC pour l'industrialisation et appliquaient la Stratégie et feuille de route aux niveaux national et régional ainsi que la faible participation du secteur privé, en particulier des petites et moyennes entreprises (PME) au processus d'industrialisation de la région. En conséquence, quelques pays ont entrepris de formuler ou d'aligner leurs politiques industrielles nationales sur la Stratégie et feuille de route régionale et sur les cadres connexes et de mettre en œuvre le Plan d'action pour faire progresser l'industrialisation dans la région.

En réponse, pour 2020, la composante fournira un appui technique à la SADC et à des États membres comme le Malawi et la Namibie pour l'alignement des politiques industrielles nationales sur la Stratégie et feuille de route pour l'industrialisation de la SADC, l'accroissement de la participation des PME au processus d'industrialisation en Afrique australe et aux chaînes de valeur régionales, par le renforcement de la capacité des États membres à incorporer dans le droit interne la Vision minière régionale, l'organisation régulière du forum régional des parties prenantes du secteur privé et l'appui à la SADC dans l'élaboration de sa vision du développement à long terme - Vision 2050 - et du nouveau Plan de développement stratégique 2020-2030.

Le produit escompté devrait contribuer au résultat, à savoir des politiques industrielles nationales des États membres alignées sur avec la Stratégie et feuille de route pour l'industrialisation de la SADC, et un secteur privé plus développé

Concrètement, si le résultat est atteint, il y aura la domestication de la stratégie et feuille de route pour l'industrialisation de la SADC par au moins deux États membres et une plus grande participation des PME au processus d'industrialisation et aux chaînes de valeur nationales et régionales par la consolidation des liens en amont et en aval, la promotion de leur accès aux marchés et l'institutionnalisation de la *Participation des parties prenantes du secteur privé régional à l'accélération du processus d'industrialisation en Afrique australe*.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif de la composante.

C. Produits pour la période 2018-2020

S.26.13. Les produits prévus et livrés en 2018 et les produits prévus pour 2019 et 2020, conformément aux mandats, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts :				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	2	2	2	2
1. Rapports au Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique australe	1	1	1	1
2. Rapport annuel sur les activités de la CEA en Afrique australe	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de séances de trois heures)	8	8	8	8
3. Réunion du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique australe	8	8	8	8
B. Création et transfert de connaissances :				
Projets de coopération technique (nombre de projets)	0	0	1	1
4. Projet opérationnel sur l'intégration régionale	-	-	1	1
Séminaires, ateliers, bourses et activités de formation (nombre de jours) ⁷	6	6	5	5
5. Forum sur l'intégration régionale en Afrique australe	3	3	3	3
6. Dialogue politique sur le développement économique en Afrique australe	3	3	2	2
7. Programme de bourses pour les jeunes économistes africains afin de renforcer leurs capacités en matière d'industrialisation qui profite à tous	1	1	1	1
Publications (nombre de publications)	8	8	5	2
8. Publications sur les profils de pays	5	5	3	-
9. Publication sur la réforme agraire	1	1	-	-
10. Publication sur l'intégration régionale	1	1	1	1
11. Publication sur l'industrialisation	1	1	1	1
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	3	3	2	2
12. Document de recherche sur la politique monétaire	1	1	-	-
13. Document de recherche sur l'investissement étranger direct	1	1	-	-
14. Documents de recherche sur les questions de développement économique	-	-	1	1
15. Note d'orientation sur l'industrialisation	-	-	1	1
C. Activités de fond :				
<ul style="list-style-type: none"> • Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : Services consultatifs, à la demande des États membres et/ou des CER ; Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique orientale et australe ; consultation sur la lutte contre la corruption en Afrique australe 				
D. Activités de communication :				
<ul style="list-style-type: none"> • Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : lancement de publications • Plateformes numériques et contenus multimédias : Informations en ligne sur l'industrialisation ; base de données sur les statistiques économiques et sociales 				

⁷ L'unité de mesure utilisée pour le programme de bourses au titre de cette sous-catégorie est le nombre de boursiers, au lieu du nombre de jours de travail des boursiers à la Commission.

Sous-programme 8 : Développement économique et planification

A. Objectif

1.8. Le sous-programme a pour objectif d'améliorer la gestion du secteur public et la planification du développement dans les États membres.

B. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Capacité renforcée des États membres à mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063

L'Institut de développement économique et de planification (IDEP) a procédé à une réorientation stratégique pour mieux répondre aux priorités actuelles des pays africains en matière de développement et les aider à mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063.

En 2018, les États membres ont demandé à l'IDEP de revoir son catalogue de formation en veillant à l'alignement de celui-ci sur les demandes croissantes et variables de renforcement des capacités nécessaires à la réalisation des objectifs du Programme 2030 et des aspirations de l'Agenda 2063 et à l'alignement des deux programmes sur les plans nationaux de développement. En réponse, l'IDEP a organisé un séminaire-retraite de son Comité consultatif technique auquel ont été invités des experts reconnus en développement économique et en planification. L'objectif principal du séminaire-retraite était de revoir le catalogue afin de le recentrer davantage sur les priorités de développement des pays africains et de le rendre suffisamment souple pour tenir compte des questions émergentes.

Grâce aux contributions des experts et au concours de toutes les divisions et bureaux sous-régionaux de la CEA, un nouveau glossaire des cours a été établi. Il aborde divers sujets émergents auxquels sont confrontés les États membres, notamment l'économie verte, l'économie bleue, l'intégration continentale/régionale et le commerce, le développement des infrastructures de transport, les migrations, la science et la technologie, la jeunesse et l'emploi, la révolution numérique, la mobilisation des ressources intérieures pour financer le développement, l'entrepreneuriat pour le développement, les finances publiques et la gestion de la dette, qui font tous l'objet d'une forte demande de la part des États membres. Les questions transversales cruciales, en particulier l'égalité des sexes, ont été systématiquement prises en compte dans la conception du nouveau catalogue.

Il convient de noter que l'IDEP avait connu une augmentation rapide du nombre des demandes d'inscriptions à ses cours entre 2014 et 2017. Il avait aussi connu une diminution continue de la participation des femmes à ses activités de formation.

En réponse, en 2020, le nouveau catalogue sera mis à jour pour prendre en compte la liste des cours, avec une dimension de genre. La liste intégrera une composante *e-learning* renforcée, la formation de formateurs et des cours à la demande visant à accroître le nombre de bénéficiaires.

Le sous-programme a noté que la formation à la demande et formation des formateurs que les cours en ligne tendaient à toucher plus de bénéficiaires, y compris des femmes, et étaient, par conséquent, plus rentables que les cours ordinaires. Plus important encore, la formation à la demande répond aux problèmes spécifiques de capacités qui se posent aux pays et sont par conséquent très pertinents.

Le produit escompté devrait contribuer au résultat, à savoir parvenir à la formation d'une masse critique d'experts africains, y compris des femmes, capables d'améliorer la gestion du secteur public et la planification du développement dans leurs pays respectifs.

Concrètement, si le résultat est atteint, il y aura une augmentation de 33 % du nombre de femmes qui participent au cours de formation de l'IDEP et que 70 % des participants à la formation répondant à l'enquête annuelle déclarent avoir effectivement utilisé les connaissances, compétences et outils acquis grâce à la formation en planification, formulation, gestion et évaluation des politiques de développement.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif du sous-programme.

C. Produits pour la période 2018-2020

S.26.14. Les produits prévus et livrés en 2018 et les produits prévus pour 2019 et 2020, conformément aux mandats, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts :				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	1	1	1	1
1. Rapports à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et au Comité d'experts de la Commission économique pour l'Afrique	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de séances de trois heures)	8	6	8	8
2. Réunions statutaires du Conseil d'administration de l'IDEP	4	2	4	4
3. Réunions du Comité consultatif technique du Conseil d'administration de l'IDEP	4	4	4	4
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de 3 heures)	8	6	8	8
4. Réunions du Conseil d'administration de l'IDEP	4	2	4	4
5. Réunions du Comité consultatif technique du Conseil d'administration de l'IDEP	4	4	4	4
B. Création et transfert de connaissances :				
Séminaires, ateliers, bourses et activités de formation (nombre de jours) ⁸	1 261	663	1 612	1 749
6. Séminaires de développement sur divers aspects de la planification du développement et de la gestion économique, afin de renforcer les capacités des décideurs africains de haut niveau par l'apprentissage mutuel et l'échange de connaissances.	11	11	12	14
7. Ateliers d'élaboration des programmes d'enseignement réunissant des experts pour élaborer de nouveaux cours de formation répondant aux besoins déduits et exprimés des États membres en matière de renforcement des capacités	20	20	25	30
8. Bourses de visites d'études pour des chercheurs sur les politiques et des responsables africains en charge de l'élaboration des politiques, pour leur permettre d'entreprendre des travaux publiables menant à des recommandations de politiques sur la planification du développement et la gestion économique.	2	4	0	6
9. Cours de formation sur place de deux semaines sur la planification du développement et la gestion économique pour renforcer les capacités des fonctionnaires de niveau intermédiaire, supérieur et exécutif des pays africains.	230	230	250	250
10. Cours d'apprentissage numérique (en anglais et en français) sur la planification du développement et la gestion économique, y compris des séminaires de formation personnalisée, dirigés par des instructeurs, mixtes ou en ligne pour renforcer les capacités des fonctionnaires de niveau intermédiaire, supérieur et exécutif des pays africains.	100	100	425	555

⁸ L'unité de mesure utilisée pour le programme de bourses au titre de cette sous-catégorie est le nombre de boursiers, au lieu du nombre de jours de travail des boursiers à la Commission.

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
11. Des programmes de maîtrise sur la politique industrielle, la planification du développement et la gouvernance des ressources naturelles pour renforcer les capacités des fonctionnaires de niveau supérieur et exécutif des pays africains.	900	300	900	900
Publications (nombre de publications)	1	1	2	2
Publication sur la gestion économique et la planification du développement	1	1	2	2
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	20	20	40	45
12. Études et notes d'orientation sur la gestion économique et la planification du développement	20	20	35	35
13. Les supports de connaissances sur la planification du développement et la gestion économique à utiliser dans le cadre de l'apprentissage à distance à son propre rythme ont été téléchargés dans des registres de connaissances classifiés.	0	0	5	10
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond :				
<ul style="list-style-type: none"> • Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : Services consultatifs aux États membres et aux CER sur la gestion économique, la planification du développement et le renforcement des capacités ; des visites sur le terrain pour explorer les applications pratiques de l'apprentissage en classe dans les domaines de l'industrialisation, des transports et des infrastructures, de l'agriculture, de la gestion des mines et des ressources naturelles, et du tourisme • Bases de données et supports numériques : Coordination des communautés de pratique pour les planificateurs africains du développement 				
D. Activités de communication :				
<ul style="list-style-type: none"> • Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : kit d'information pour l'IDEP comprenant un plan stratégique, des brochures de formation, des livrets, des dépliants, des kakémonos, des bannières et divers accessoires. <p>Livres, revues et autres documents de bibliothèque sur la gestion économique et la planification du développement en français et en anglais.</p>				

Sous-programme 9 : Pauvreté, inégalités et politique sociale

A. Objectif

1.2 Le sous-programme a pour objectif de réduire la pauvreté et les inégalités et de promouvoir un développement social et spatial inclusif en Afrique.

B. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Les migrations internationales en Afrique

Les migrations constituent un problème de développement mondial. Faire de la migration un phénomène « gagnant-gagnant » pour toutes les parties concernées contribue à réduire la pauvreté et les inégalités. En 2016, à la neuvième Réunion annuelle conjointe du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration et la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique, tenues à Addis-Abeba, les ministres africains ont reconnu le rôle vital des migrations dans le programme de développement de l'Afrique et ont adopté la résolution n° 940 (XLIX) sur les migrations internationales en Afrique, qui charge la CEA et la Commission de l'Union africaine de créer un groupe de haut niveau sur les migrations internationales en Afrique pour renforcer les processus continentaux et le plaidoyer.

En 2016-2018, le sous-programme 9 a généré des connaissances tirées d'études de cas de pays spécifiques portant sur les facteurs à l'origine des flux migratoires, la gouvernance des flux, leur impact et le rôle qu'ils jouent dans le

développement social général. En complément des études de cas du Maroc, de l’Afrique du Sud, du Cameroun, de l’Éthiopie et du Sénégal, des documents de réflexion et des notes d’orientation ont été établis. Ce travail d’analyse a contribué de manière significative au développement d’un point de vue africain sur les migrations qui se trouve reflété dans le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

La difficulté restait l’élaboration d’un point de vue du continent sur les migrations qui vienne à l’appui des études de pays spécifiques et renforce les activités de sensibilisation. En effet, dans le cadre du rôle de mobilisation de la CEA, le sous-programme a organisé une série d’ateliers nationaux et sous-régionaux pour partager les résultats et faciliter l’apprentissage entre pairs parmi un plus grand nombre d’États membres.

En 2020, le sous-programme promouvra les recommandations du Groupe de haut niveau sur les migrations auprès des États membres africains et renforcera et diffusera les connaissances et les produits politiques élaborés sur les migrations en Afrique auprès des cinq États membres suivants : Éthiopie, Mali, Maroc, Nigéria, et Zimbabwe. Le sous-programme s’appuiera sur son pouvoir de mobilisation pour mobiliser les États membres et toutes les parties prenantes, y compris les organisations régionales et internationales, la société civile, les entreprises et d’autres parties prenantes, afin de renforcer l’adhésion politique aux politiques qui facilitent la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsables des personnes, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées.

Les produits prévus devraient contribuer au résultat, qui consiste en des capacités renforcées en matière de migrations et des produits sous forme de politiques sur les migrations en Afrique.

Concrètement, si le résultat est atteint, il y aura l’adoption par cinq États membres africains de politiques nationales sur les migrations et la réalisation des cibles des ODD et des objectifs du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières relatifs aux migrations.

S’il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l’objectif du sous-programme.

C. Produits pour la période 2018-2020

S.26.15. Les produits prévus et livrés en 2018 et les produits prévus pour 2019 et 2020, conformément aux mandats, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
Produits quantifiés				
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d’experts :				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)				2
1. Rapport à la Comité du genre et du développement social sur les travaux du sous-programme.				1
2. Rapport au Comité technique spécialisé de l’Union africaine sur la fonction publique, l’administration locale, le développement urbain et la décentralisation sur la mise en œuvre harmonisé, le suivi du Nouveau programme pour les villes en Afrique et l’établissement de rapports à son sujet				1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de séances de trois heures)				4
3. Troisième session du Comité du genre et du développement social				4

<i>Produits</i>	<i>Prévisions 2018</i>	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Prévisions 2019</i>	<i>Prévisions 2020</i>
B. Création et transfert de connaissances :				
Projets de coopération technique (nombre de projets)	2	2	0	5
4. Fourniture de services consultatifs aux États membres et aux CER en matière de protection sociale, d'emploi des jeunes, de santé et de nutrition dans le cadre des ODD	1	1		
5. Aborder les questions migratoires dans le contexte du Pacte mondial sur les migrations	1	1		
6. Projets sur l'urbanisation et le développement pour renforcer les capacités des décideurs nationaux				2
7. Projets sur la politique sociale en Afrique pour renforcer les capacités des décideurs dans certains pays				2
8. Projet sur la paix et la sécurité en Afrique pour renforcer les capacités des décideurs nationaux				1
Séminaires, ateliers, bourses et activités de formation (nombre de jours) ⁹	4	4	0	10
9. Ateliers de renforcement des capacités pour les décideurs sur l'intégration du développement social	4	4		
10. Programme de bourses pour les jeunes chercheurs africains afin de renforcer leurs capacités en matière de dividende démographique, d'emploi, d'urbanisation et de migration.			2	
11. Ateliers sur l'urbanisation et le développement pour renforcer les capacités politiques des États membres				4
12. Ateliers de renforcement des capacités sur la politique sociale à l'intention des décideurs dans certains pays				5
13. Dialogue politique de haut niveau sur le lien entre sécurité et développement				1
Publications (nombre de publications)	9	5	4	3
14. Rapport sur l'application de la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement après 2014	1	1		
15. Rapport sur les migrations en Afrique	1	1		
16. Rapport sur la cartographie des politiques et l'exclusion humaine	1	1		
17. Ligne directrice de référence sur les données et statistiques urbaines	1	1		
18. L'explosion de la population jeune et les possibilités d'emploi dans les zones urbaines d'Afrique	1		1	
19. Rapport sur le suivi des investissements sociaux en Afrique	1		1	
20. Rapport sur le développement social en Afrique	1		1	
21. Rapport sur l'état de l'urbanisation en Afrique pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes	1		1	1
22. Rapport sur la mise en œuvre de l'ODD 11 et du Nouveau programme des villes en Afrique	1	1		
23. Rapport sur les stratégies visant à réduire l'écart de pauvreté en Afrique				1
24. Rapport sur l'Indice de sécurité humaine en Afrique				1
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	5	2	3	5
25. Directives sur l'intégration de l'urbanisation dans la planification du développement national.	1	1		
26. Manuel sur l'amélioration du suivi des investissements sociaux en Afrique	1		1	
27. Notes d'orientation sur le « milieu manquant » : que montrent les données recueillies dans cinq pays africains sur la protection des travailleurs.	2	1	1	

⁹ L'unité de mesure utilisée pour le programme de bourses au titre de cette sous-catégorie est le nombre de boursiers, au lieu du nombre de jours de travail des boursiers à la Commission.

Produits	Prévisions 2018	Réalizations 2018	Prévisions 2019	Prévisions 2020
28. Manuel pour l'intégration du dividende démographique dans les plans nationaux et sectoriels	1		1	
29. Notes d'orientation sur l'urbanisation pour mieux sensibiliser les décideurs africains				2
30. Notes d'orientation sur l'amélioration du suivi des investissements sociaux dans le Rapport de l'Afrique sur deux pays				2
31. Note d'orientation sur la sécurité et le développement en Afrique				1
Produits non quantifiés				
C. Activités de fond :				
<ul style="list-style-type: none"> • Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : Fourniture de services consultatifs aux États membres pour l'intégration des stratégies de réduction de la pauvreté dans les plans nationaux de développement et le renforcement des politiques et stratégies urbaines nationales pour une croissance et une transformation inclusives. 				
D. Activités de communication :				
<ul style="list-style-type: none"> • Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : Brochures, dépliants et pochettes d'information sur la technologie, les changements climatiques, l'environnement et la gestion des ressources naturelles et la logistique, y compris les bulletins d'information. • Relations extérieures et relations avec les médias : Communiqués de presse portant sur la publication de publications importantes et à l'organisation de manifestations importantes. • Plateformes numériques et contenus multimédias : mise à jour et maintien des sites Web, des médias sociaux et des plateformes qui traitent des sous-programmes et de leurs domaines d'activité 				

Projet de budget-programme annuel pour 2020

Chapitre 18A

Développement économique et social en Afrique

Vue d'ensemble des ressources

Chapitre 18A

Tableau 18A.1

Ressources financières totales (en millions de dollars des É.-U.)

Montant des crédits ouverts pour 2019	83 152,7
<i>Augmentation résultant de la création de 20 nouveaux postes</i>	1 945,7
<i>Diminution attribuable à la coupe obligatoire de 1 %.</i>	(339,2)
Variation	1 606,5
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2020	84 759,2

18A.1 L'enveloppe budgétaire proposée pour l'exercice 2020 au titre du présent chapitre s'établit à 84 759 200 dollars, soit une hausse nette de 1 606 500 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice 2019 qui est de 83 152 700 dollars. L'augmentation est principalement due à la création proposée de 20 postes supplémentaires, à savoir cinq postes P-5, six postes P-4 et neuf postes P-3, dont le coût est estimé à 1 945 700 dollars. Par ailleurs, en raison de la récente restructuration en profondeur de la CEA, de la pénurie de ressources extrabudgétaires et du fait que le nombre de postes existant à la Commission ne suffit déjà pas pour exécuter efficacement les mandats de l'Organisation, l'instruction du Secrétaire général aux départements relevant du pilier Développement de tendre vers plus d'efficacité et de réduire leur budget de 1 % des ressources courantes n'a été appliquée par la CEA qu'aux ressources non affectées à des postes. La Commission parvient cependant à dégager des économies de 339 200 dollars.

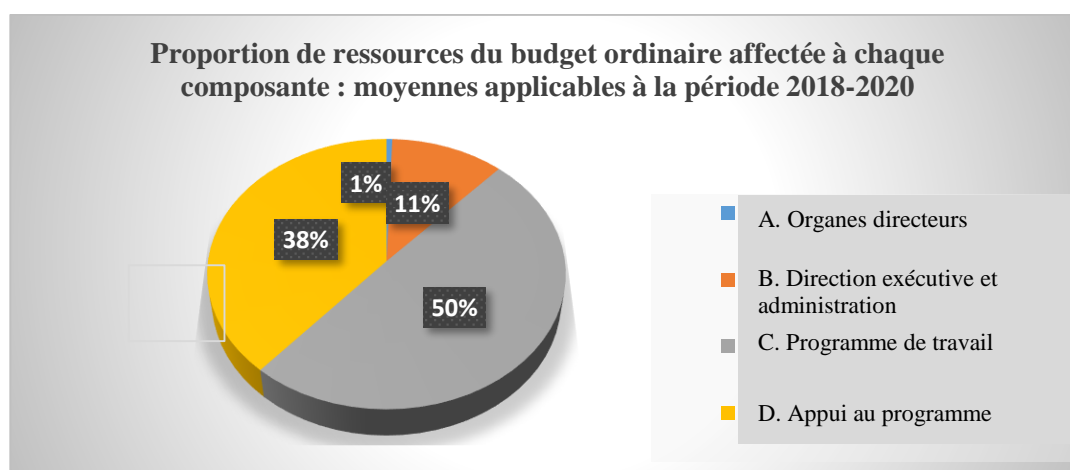
18A.2 La répartition des ressources est présentée dans les tableaux 18A.2 à 18A.4 ci-dessous.

Tableau 18A.2

Ressources financières par composante (en milliers de dollars des États-Unis)

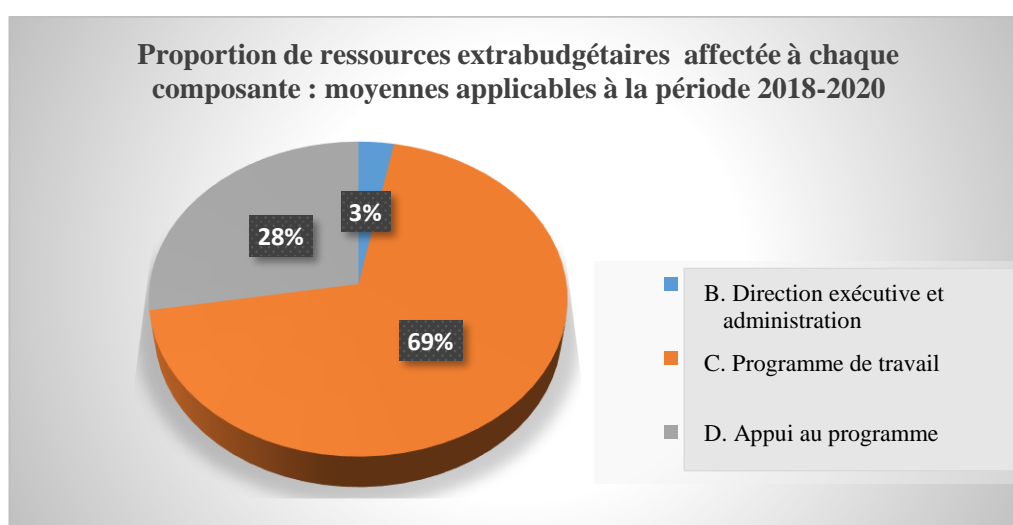
1) *Budget ordinaire*

Composante	2018	2019	2020
	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Montant prévu
A. Organes directeurs	395,2	477,1	472,3
B. Direction exécutive et administration	8 482,1	8 725,2	8 806,4
C. Programme de travail	33 463,6	40 699,4	42 257,4
D. Appui au programme	24 225,4	33 251,0	33 222,7
Total partiel (1)	66 566,3	83 152,7	84 759,2

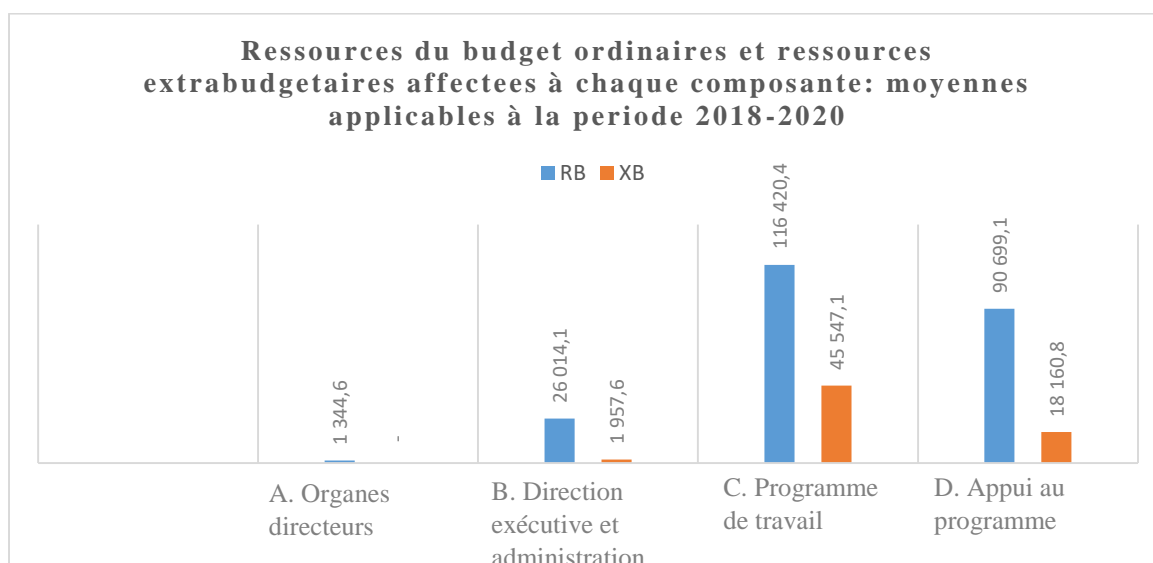


2) Ressources extrabudgétaires

Composante	2018	2019	2020
	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Montant prévu
A. Organes directeurs	-	-	-
B. Direction exécutive et administration	1 084,1	374,3	623,9
C. Programme de travail	11 832,8	16 693,0	16 995,0
D. Appui au programme	4 789,8	6 807,7	6 536,3
Total partiel (2)	17 733,0	23 875,0	24 182,2



18A.3 En moyenne, 78 % des ressources totales de la période allant de 2018 à 2020 sont fournies au titre du budget ordinaire, les 22 % restants étant financés par des ressources extrabudgétaires. Le graphique ci-dessous montre la part du financement de chaque composante au titre du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires.



18A.4 Le nombre de postes permanents et de postes proposés à la CEA pour les exercices 2018, 2019 et 2020 est indiqué au tableau 18A.4 ci-dessous. Une augmentation de 20 nouveaux postes inscrits au budget ordinaire a été proposée pour 2020.

Tableau 18A.4
Ressources au titre des postes

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire			Postes extrabudgétaires			Nombre total de postes inscrits au budget ordinaire et de postes extrabudgétaires		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur									
SGA	1	1	1	-	-	-	1	1	1
SSG	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D-2	2	2	2	-	-	-	2	2	2
D-1	15	15	15	3	1	1	18	16	16
P-5	43	42	47	12	4	4	55	46	51
P-4/3	145	146	161	53	9	9	198	153	168
P-2/1	27	27	27	5	-	-	32	27	27
Total partiel	233	233	253	73	14	14	306	245	265
Autres classes									
Niveau local	287	287	287	68	45	46	355	332	333
Total partiel	287	287	287	68	45	46	355	332	333
Services généraux et catégories apparentées									
Administrateur recruté sur le plan national	15	15	15	12	10	10	27	25	25
Total partiel	15	15	15	12	10	10	27	25	25
Total	535	535	555	153	69	70	688	602	623

Note : Le budget de la CEA pour l'exercice 2020 est encore en cours d'élaboration. Toute différence entre les chiffres ci-dessus et les chiffres pertinents figurant dans le budget 2020 sera négligeable.